



www.comptoirlitteraire.com

André Durand présente

Léopold Sédar SENGHOR

(Sénégal)

(1906-2001)



**Au fil de sa biographie s'inscrivent ses œuvres
qui sont résumées et commentées
(ses poèmes, dont "*Le Kaya-Magan*", et ses essais).
À la fin est tentée une synthèse.**

Bonne lecture !

La naissance de Léopold Sédar Senghor, à Djilor, au sud de Dakar, fut déclarée le 9 octobre 1906 par son père, Basile Diogoye Senghor, lors d'un de ses rares voyages à Gorée. Mais son acte de baptême est daté du 15 août précédent, et il pourrait être né une ou deux années auparavant. On raconte qu'à l'heure de sa naissance un grand baobab, situé à la sortie de la ville, s'écroula dans un terrible craquement : selon la tradition familiale, l'esprit qui l'habitait l'avait quitté pour se glisser dans une autre enveloppe !

Il appartenait à l'ethnie des Sérères qui seraient les premiers habitants du pays. Ils avaient été animistes, attribuant aux choses une âme analogue à l'âme humaine, puis avaient été christianisés. Ses ancêtres étaient des nobles guerriers. Son père était à la fois un «maître de terre» (c'est-à-dire un féodal) et un négociant prospère traitant avec des commerçants bordelais. Son surnom, Diogoye, signifie «le roi lion», et Senghor allait écrire : «*Ne suis-je pas fils de Diogoye? Je dis bien le Lion affamé.*» ('*Chant de l'initié*' dans "*Nocturnes*"). Le patronyme Senghor, qui sonne très fort, participe à la fois de la culture africaine et de la culture européenne. En effet, d'une part, «ngor», en ouolof (langue majoritaire au Sénégal), signifie «honneur» et s'emploie comme titre honorifique (à la façon de «Votre Honneur» en français ; d'autre part, Senghor pourrait être d'origine portugaise :

«J'écoute au fond de moi le chant à voix d'ombre des saudades.

Est-ce la voix ancienne, la goutte de sang portugais qui remonte du fond des âges?

Mon nom qui remonte à sa source?

Goutte de sang ou bien senhor, le sobriquet qu'un capitaine donna autrefois à un brave laptot?»

*(«Élégie des saudades», dans "*Nocturnes*")*

Ce père, notable fortuné, puissant et respecté, mais résidant en dehors des quatre communes de plein exercice (Dakar, Gorée, Rufisque et Saint-Louis) dont les habitants avaient reçu la nationalité française, était chrétien, mais eut cependant cinq épouses qui lui donnèrent au moins vingt-cinq enfants. Le poète l'évoqua ainsi :

«Je me rappelle les jours de mes pères, les soirs de Djilor

Cette lumière d'outre-ciel des nuits sur la terre douce du soir.

Je suis sur les marches de la demeure profonde obscurément.

Mes frères et mes soeurs serrent contre mon coeur leur chaleur nombreuse de poussins.[...]

Et mon père étendu sur des nattes paisibles mais grand mais fort mais beau»

*(«À l'appel de la race de Saba», dans "*Hosties noires*").*

Sa mère, Guilane Bakhom, était la fille du chef du village de Djilor où elle continua d'habiter avec ses six enfants après son mariage. Il l'évoqua ainsi :

«Mère, sois bénie !

Reconnais ton fils à l'authenticité de son regard

Qui est celle de son coeur et de son lignage.»

*(«À l'appel de la race de Saba» dans "*Hosties noires*").*

Il regretta aussi de ne pouvoir communiquer avec elle en français car elle était une paysanne sans instruction :

«Voici que je suis devant toi Mère, soldat aux manches nues

Et je suis vêtu de mots étrangers, où tes yeux ne voient qu'un assemblage de bâtons et de haillons.

Si je te pouvais parler Mère ! Mais tu n'entendrais qu'un gazouillis précieux et tu n'entendrais pas.»

*(«Ndessé», dans "*Hosties noires*").*

Il fut, selon la tradition, pris en charge par son oncle maternel, Tokô' Waly, qui lui donna une éducation marquée par une profonde religiosité animiste :

«Tokô' Waly, mon oncle, te souviens-tu des nuits de jadis quand s'appesantissait ma tête sur ton dos de patience?

Ou que me tenant par la main, ta main me guidait par ténèbres et signes?»

*(«Que m'accompagnent kôras et balafong» dans "*Chants d'ombre*").*

«Je suis le bourricot de Tokô' Waly qui ruait sous le bâton, le petit Sérère tout noir et têtu.»

*(«Élégie pour Jean-Marie», dans "*Élégies majeures*").*

Aîné des garçons, il reçut le surnom de Sédar qui signifie «fier», «celui qu'on ne peut humilier», et le prénom européen de Léopold. Ainsi le thème du métissage, qu'il allait défendre à la fin de sa vie, apparaissait déjà dans ses nom, surnom et prénom.

Il passa son enfance à Joal, une ville au sud de Dakar, sur les bords de l'Atlantique, qui, dès le milieu du XVI^e siècle, avait été en contact avec les Portugais, et avait été tôt christianisée. Cette enfance fut heureuse, il en garda toujours la nostalgie, et elle lui inspira quelques-uns de ses plus beaux poèmes :

*«Nuit Azilés du Royaume d'Enfance qui chantez à Joal
Jusqu'au milieu de l'Hivernage mouraient moustiques et moutous-moutous.»*

[petites mouches piquantes]

('Élégie des Alizés' dans 'Élégies majeures').

Vers l'âge de sept ans, il commença à être scolarisé à la mission catholique de Joal. Il y apprit le français, le wolof, et une Histoire qui commençait par : «Nos ancêtres, les Gaulois...».

Puis, de 1914 à 1923, à N'Gasobil, à six kilomètres au nord de Joal, il fut élève à l'école secondaire des pères du Saint-Esprit : «*J'étais interne à l'École des Pères, à Saint-Joseph de Ngasobil, petit village sénégalais perché sur les falaises, où soufflait l'esprit des Alizés.*» ('Liberté 1'). Il s'y attacha au père Fulgence qui l'emmenait avec lui à la chasse. Son frère aîné, René, était son tuteur et son correspondant ; c'était un commerçant «évolué», qui conduisait une voiture, qui parlait français avec sa femme, Hélène, une brillante élève des sœurs de Saint-Joseph de Cluny à Saint-Louis. Comme ils n'avaient pas d'enfant, Léopold devint une sorte de fils adoptif.

Pensant devenir prêtre et enseignant, il fut, de 1923 à 1925, élève au petit séminaire Libermann à Dakar, internat des Pères du Saint-Esprit où il découvrit le latin. Mais ses relations difficiles avec le supérieur, le père Lalouse, qui niait toute valeur à la culture négro-africaine, l'empêchèrent de poursuivre dans cette voie. Il en fut très affecté.

Il s'inscrivit alors au cours secondaire public et laïque de la rue Vincens, qui avait été fondé par des Européens pour assurer l'éducation de leurs enfants, ne comptait qu'une quinzaine d'Africains sur plus de cent élèves, et allait devenir le lycée Van Vollenhoven. Élève brillant, il y obtint le prix d'excellence, fut reçu aux deux parties de son baccalauréat avec mention, et obtint une demi-bourse d'études littéraires pour aller en France.

En septembre 1928, il arriva à Paris. Calme, réservé et pieux comme il l'était, il fut très dépaysé. Un jour, se promenant dans la ville, il tomba sur l'affiche publicitaire de la marque de cacao "Banania" qui montrait un tirailleur sénégalais lippu, hilare, coiffé d'une chéchia, déclarant : «Y a bon Banania !». Rentré chez lui, il écrivit un texte rageur : «*Je déchirerai tous les rires Banania sur tous les murs de France.*» Cette publicité n'a été abandonnée par la société Nitrimaine qu'en 2006.

Il s'inscrivit aux cours du lycée Louis-le-Grand, en «hypokhâgne», classe de préparation à l'École Normale supérieure. Il y rencontra les futurs écrivains Paul Guth, Robert Merle, Henri Queffelec et Thierry Maulnier, et le brillant et chaleureux Georges Pompidou avec lequel il se lia intimement, qui le guida dans le Paris culturel et lui fit découvrir la poésie française, lui faisant aimer Baudelaire et Rimbaud, mais aussi Barrès, Proust, Gide, lui donna le goût du théâtre et des musées : «*Je me rappelle nos longues promenades sous la pluie tiède ou dans le brouillard gris bleu. Je me rappelle le soleil dans les rues, au printemps ; en automne, la douce lumière d'or sur la patine des pierres et des visages.*» ('Liberté 1').

Il se lia surtout avec le Martiniquais Aimé Césaire, de quelques années son cadet, qui suivait le même cycle d'études, qui venait de formuler le concept de «négritude» pour dénoncer le destin imposé par l'Occident aux Noirs, par la traite qui les a asservis et déportés, et par la colonisation qui les a définis malgré eux, leur faisant croire que leurs traditions ne sont que bêtises, que leur religion n'est qu'un paquet de superstitions, que leurs langues ne sont que des patois indéchiffrables, que leur Histoire n'existe pas, qu'ils sont des individus sans âme et sans repère dont la seule chance de survie est de s'insérer dans une grande nation. Pour combattre cette constante humiliation, cette véritable déshumanisation, il entendait affirmer les valeurs de la civilisation noire. Il rallia Senghor à cette cause.

Les deux jeunes gens découvrirent ensemble les écrivains nord-américains de la "Negro renaissance" de Harlem (en particulier Langston Hughes), les maîtres à penser noirs américains (comme William E. B. Du Bois) et surtout les ethnologues Frobenius, Delafosse, Rivet, Hardi, Delavignette, Leiris, Griaule, Tempels, pour qui l'Afrique, loin d'être le continent vierge et sauvage décrit par les explorateurs européens, est riche de nombreuses civilisations originales et

prestigieuses. Ils fréquentèrent le salon des sœurs Nardal où brillait le Guyano-Martiniquais-Gabonais René Maran, qui avait obtenu le prix Goncourt 1921 pour *“Batouala, véritable roman nègre”*, le Guyanais Léon-Gontran Damas, poète, auteur de *“Pigments”*. Ils lurent l’essai du Haïtien Jean Price-Mars, *“Ainsi parla l’oncle”* (1929) qui, observant cette élite haïtienne qui ne faisait qu’imiter la société française, parlant de «bovarysme collectif», abordait précisément le problème qui les taraudait, l’acculturation. Ils participèrent aux mêmes entreprises militantes pour la reconnaissance de la négritude, dont la fondation, en 1934, du journal *“L’étudiant noir”*, ouvert à tous les étudiants noirs, africains et antillais. Si Césaire et Damas y militèrent surtout contre l’assimilation culturelle, Senghor leur proposait un retour aux sources africaines, un réenracinement. Il joua un rôle important dans l’affirmation en métropole de l’identité négro-africaine, de ce qu’il nommait *«la conscience de race»*, se pencha sur le problème des rapports entre les deux blocs ethniques. Il célébra Haïti qui fut *«le pays où pour la première fois la négritude s’est mise debout»*.

Il allait écrire :

*«Ma négritude point n’est sommeil de la race mais soleil de l’âme, ma négritude vue et vie
Ma négritude est truelle à la main, est lance au poing.*

Récade. [sceptre royal]

Il n’est question de boire, de manger l’instant qui passe

Tant pis si je m’attendris sur les roses du Cap-Vert !

Ma tâche est d’éveiller mon peuple aux futurs flamboyants

Ma joie de créer des images pour le nourrir, ô lumières rythmées de la Parole !»

(“Élégie des Alizés”, dans “Élégies majeures”).

Puis il entra dans la classe de «khâgne». *«Mes maîtres, écrivait-il en 1963, avaient nom Bayet, François, Bernés, Bolavon, Canat, Cayrou, Ponchont, Travers, Roubaud, Huby. Peut-être écorché-je leurs noms. Qu’importe quand je me rappelle, avec la netteté des souvenirs de jeunesse, leurs voix, leurs gestes, leurs tics, leurs vêtements, oh ! surtout leurs leçons. Et cet intérêt, cette sollicitude qu’ils portaient aux quelques “exotiques” que nous étions : Pham Duy Khiem, l’Indochinois ; Louis Achille, Aimé Césaire, Auguste Boucolon, les Antillais. Ce qui attira d’abord mon attention chez mes maîtres ce fut cet intérêt, cette gentillesse portée à leurs élèves de couleur. Ce refus de discrimination raciale, qui, peu à peu, devenait, dans les faits, discrète faveur, sans favoritisme au demeurant. C’était là, pour moi, le premier trait du génie français. Des leçons de mes maîtres, j’ai retenu, essentiellement, l’esprit de méthode. Je l’ai souvent dit – en matière de boutade –, la seule chose que j’ai apprise en khâgne, c’est la méthode. Encore une fois, pour être précis, l’esprit de méthode : une volonté de clarté, d’objectivité, d’efficacité. Qu’il s’agisse de thème latin, de version grecque, d’explication française, sans parler d’histoire ou de philosophie, nos maîtres nous inculquaient, tout au long de l’année, plus que des recettes : une certaine façon de poser les problèmes, d’en analyser les données, en mesurant la valeur de chacune, pour reconstituer le tout en une synthèse vivante qui dégagât l’esprit de l’objet. Je veux dire son sens par-delà son style. Ainsi, semaine après semaine, année après année, j’ai pu avancer dans la connaissance du génie gréco-latin, dont la civilisation française est la principale héritière. Ainsi, j’ai pu, peu à peu, décrypter le sens de l’Histoire, qui se trouve enfermé dans les faits économiques et sociaux ; le sens de la philosophie, qui réside dans la dialectique : le dialogue du sujet et de l’objet, de l’esprit et de la matière, de la raison et des faits, de l’Homme et de la Nature.»* Ainsi, il fut modelé dans un système de pensée étranger à l’Afrique et assimilateur au dernier degré, et cela à une époque où cette francisation à outrance était encore considérée comme le plus grand avantage dont pouvait bénéficier un homme de couleur.

Attiré par la pensée humaniste de Léon Blum, découvert par la lecture de l’éditorial quotidien du *“Populaire”*, en juillet 1930, avec Georges Pompidou, il s’engagea dans le mouvement des étudiants socialistes mais sans véritablement militer. *«Pourquoi ne pas le dire? L’influence de Georges Pompidou sur moi a été, ici, prépondérante. C’est lui qui m’a converti au socialisme.»* (*“Liberté 1”*).

Mais, malgré deux tentatives, il ne réussit pas à passer le concours d’entrée à l’École Normale Supérieure. En 1931, il s’inscrivit à la Sorbonne, où il fut désigné à la présidence de l’association des étudiants ouest-africains. Il y obtint une licence ès-lettres, puis composa un mémoire d’études supérieures consacré à Baudelaire, dont la lecture était, à l’époque, encore suspecte. Il s’intéressa

aussi à Rimbaud, Mallarmé, et à des poètes plus proches de lui, comme Claudel et Saint-John Perse, qu'il pratiqua avec délectation.

En 1932-1933, il fut de retour au Sénégal (d'où son poème *"Le retour de l'enfant prodigue"* dans *"Chants d'ombre"*).

En 1933, son père, qui était ruiné, mourut.

Cette année-là, il obtint la nationalité française.

En 1934, il échoua à l'agrégation de grammaire.

En 1935, alors qu'il accomplissait son service militaire, tout d'abord au 150^e régiment d'infanterie à Verdun, puis à la caserne Lourcine à Paris, où il s'occupa de la bibliothèque, il fut reçu, étant le premier Africain agrégé de l'université française.

En octobre 1935, il fut nommé au lycée René-Descartes de Tours. Gratuitement, il donna, le soir, à des ouvriers, des cours de français organisés à la Maison de la culture par la C.G.T. Il milita dans le syndicat des enseignants du second degré.

En même temps, il suivit les cours de linguistique négro-africaine de Lilius Homburger à l'École pratique des hautes études, et ceux de Paul Rivet, de Marcel Mauss et de Marcel Cohen à l'Institut d'ethnologie de Paris.

Cette année-là, il remplit une mission officielle au Sénégal où l'accueillit M. de Coppet, le nouveau gouverneur nommé par le gouvernement du Front populaire, et où il reçut les honneurs nationaux.

En 1936, dans l'effervescence du Front populaire, il adhéra à la S.F.I.O. (*"Section française de l'Internationale ouvrière"*, le parti socialiste). Il fréquentait aussi les chrétiens de gauche de la revue *"Esprit"*.

En 1938, il fut nommé au lycée Marcelin-Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés.

Il devint membre du Comité des intellectuels antifascistes.

Il multiplia les conférences dans lesquelles l'idée d'une Afrique francophone culturellement unie prit forme.

Dans un ouvrage collectif, *"L'homme de couleur"*, il donna un chapitre :

"Ce que l'homme noir apporte"

(1939)

Essai

Senghor y célébra, après William E. B. Du Bois, le legs des Noirs au patrimoine commun de l'humanité. Il y écrivit au sujet de la culture nègre (vocable qu'il revendiquait en lui restituant sa dignité) : *«C'est à ses floraisons humaines que je vais m'attacher, plutôt aux rameaux nouveaux, greffés sur le vieux tronc humain. Partialement, c'est entendu. On connaît assez les défauts des Noirs pour que je n'y revienne pas, et celui-ci, impardonnable parmi d'autres, de ne pas s'assimiler dans leur personnalité profonde. [...] Seuls m'intéressent, ici, sont intéressants les éléments féconds qu'apporte leur culture, les éléments du style nègre. Et celui-ci demeure aussi longtemps que demeure l'âme nègre, vivace, dirais-je éternel?»*

Il proclama la complémentarité et l'égalité entre Blancs et Noirs.

En 1939, au déclenchement de la guerre, Senghor fut fantassin de deuxième classe dans un bataillon volant de ce qu'on appelait les tirailleurs sénégalais, le 31^e R.I.C.. Le 20 juin 1940, après avoir participé à l'héroïque défense du pont de la Charité-sur-Loire, il fut fait prisonnier, fut un des quarante-quatre mille Africains qui avaient été enrôlés plus ou moins volontairement, qui furent sacrifiés et qui étaient prisonniers. Aussi allait-il dénoncer l'ingratitude de la France à leur égard : *«Vous Tirailleurs Sénégalais...»* (*"Poème liminaire"*, dans *"Hosties noires"*).

En septembre, au camp d'Amiens où il était détenu (car l'Allemagne, qui n'avait pas oublié l'occupation «honteuse» de la Ruhr en 1923 par les soldats noirs français, ne voulut pas garder sur

son sol ceux qui avaient été faits prisonniers, et les avaient renvoyés en France, où ils étaient gardés par des Français !), inspiré par l'appel du général de Gaulle, il composa :

‘‘Au Guélowar’’
(1940)

Poème

«*Guélowar !*

Ta voix nous dit l'honneur l'espoir et le combat, et ses ailes s'agitent sur notre poitrine

Ta voix nous dit la République, que nous dresserons la Cité dans le jour bleu

Dans l'égalité des peuples fraternels. Et nous répondrons :

Présents, ô Guélowar !»

Commentaire

Les «*Guélowars*» étaient des princes descendant des conquérants du pays, les Mandingues.

Fin 1940, comme il animait la Résistance dans son camp, Senghor fut envoyé en commando de représailles dans les Landes. Puis il fut détenu au ‘‘Frontstalag’’ de Poitiers, où il eut pour marraine la belle-soeur de Georges Pompidou, et où il écrivit de nombreux poèmes . Mais, en février 1942, il fut libéré pour raison de santé, et démobilisé par l’armée française.

Il reprit ses cours au lycée de Saint-Maur tout en participant à la Résistance dans le Front national universitaire.

Il fut sensible au discours que le général de Gaulle prononça à Brazzaville, le 30 janvier 1944, et où il évoqua une possible «personnalité» des pays africains, présenta un projet de réforme de l’empire colonial, évoqua la question de l’émancipation.

En 1944, à l’initiative de Robert Delavignette, on lui confia, à l’École nationale de la France d’outre-mer, une chaire intitulée ‘‘Civilisations et langues africaines’’. Il fut désigné par le ministre des colonies Marius Moutet pour siéger dans la commission chargée d’étudier leur représentation à la future Assemblée constituante.

En décembre 1944, des tirailleurs sénégalais regroupés dans le village de Tyaroye, situé à quinze kilomètres de Dakar, avant leur retour définitif dans leurs pays respectifs, se révoltèrent lorsqu’ils apprirent qu’on ne leur verserait qu’une petite partie des indemnités qui leur avait été promises, et ce mouvement fut écrasé dans le sang sur ordre des autorités militaires françaises. Senghor y vit un retour à l’ordre brutal du colonialisme, et s’indigna dans son poème ‘‘Tyaroye’’ (dans ‘‘Hosties noires’’).

Il passa alors par une période de réaction antieuropéenne où il secoua «*la poussière de la Civilisation*».

Il publia :

‘‘Chants d’ombre’’
(1945)

Recueil de dix-sept poèmes en vers libres

‘In memoriam’

Commentaire

Le poète y exprime sa nostalgie du pays natal

‘Porte dorée’

Commentaire

Le poète y exprime sa nostalgie du pays natal

‘L’ouragan’

*«L’ouragan arrache tout autour de moi
Et l’ouragan arrache en moi feuilles et paroles futiles.
Des tourbillons de passion sifflent en silence
Mais paix sur la tornade sèche, sur la fuite de l’hivernage !
Toi Vent ardent, Vent pur, Vent-de-belle-saison, brûle toute fleur toute pensée vaine
Quand retombe le sable sur les dunes du coeur.
Servante, suspends ton geste de statue et vous, enfants, vos jeux et vos rires d’ivoire.
Toi, qu’elle consume ta voix avec ton corps, qu’elle sèche le parfum de ta chair
La flamme qui illumine ma nuit, comme une colonne et comme une palme.
Embrase mes lèvres de sang, Esprit, souffle sur les cordes de ma kôra
Que s’élève mon chant, aussi pur que l’or de Galam.»*

Commentaire

«Hivernage» est un terme de marine qui, selon Littré, désigne la «saison des tempêtes et des pluies dans certains pays». Dans la zone soudano-sahélienne, c’est la saison des pluies qui, au Sénégal, commence en juin pour s’achever dans la deuxième quinzaine d’octobre. Le mot a été forgé par l’armée coloniale qui, comme l’armée romaine, «hivernait» pendant la mauvaise saison.

Les «*rires d’ivoire*» sont ceux qui découvrent des dents blanches comme de l’ivoire.

Au vers 8, «*elle*» est «*la flamme*».

La «*kôra*» est une harpe de seize à trente-deux cordes superposées, fixées sur un long manche, avec une caisse de résonance constituée par unealebasse évidée tendue de peau de chèvre. L’instrument accompagne la poésie épique du «woy».

«*Galam*» est une région située à l’est du Sénégal, connue pour ses mines d’or jadis contrôlées par les rois de Ghana et son beurre

À l’ouragan, qui peut être celui de l’inspiration, ample, vive, impétueuse, qui libère le chant, peut tout balayer sur son passage, le poète confère une valeur positive de purification, de catharsis. Il est même prêt à se donner à la flamme, réelle ou métaphorique, en tout cas à l’embrasement de la poésie par le souffle de l’Esprit. hymne à la négritude.

Le poème fut publié pour la première fois dans “L’étudiant de la France d’Outre-mer” en mars 1944. Ce fut le premier texte de lui que Senghor retint dans son “Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française” (1948)

**“Lettre à un poète
À Aimé Césaire”**

Commentaire

Pour Senghor, la négritude est seule à même de ressusciter les valeurs piétinées par les colonisateurs blancs.

“Tout le long du jour...”

“Nuit de Sine”

“Joal”

«Joal !
Je me rappelle.

*Je me rappelle les signares à l'ombre verte des vérandas,
Les signares aux yeux surréels comme un clair de lune sur la grève.*

*Je me rappelle les fastes du Couchant
Où Koumba N'Dofène voulait faire tailler son manteau royal.*

*Je me rappelle les festins funèbres fumant du sang des troupeaux égorgés,
Du bruit des querelles, des rhapsodies des griots.*

*Je me rappelle les voix païennes rythmant le “Tantum Ergo”,
Et les processions et les palmes et les arcs de triomphe.*

*Je me rappelle la danse des filles nubiles,
Les chœurs de lutte – oh ! la danse finale des jeunes hommes, buste
Penché, élané, et le pur cri d'amour des femmes - Kor Siga !*

*Je me rappelle, je me rappelle...
Ma tête rythmant
Telle marche lasse le long des jours d'Europe où parfois,
Comme un arbre étique,
Apparaît un jazz orphelin qui sanglote, sanglote, sanglote.»*

Commentaire

Joal est la ville natale de Senghor, en pays sérère.

«Signare» est un terme sérère sans doute emprunté aux conquérants portugais, qui signifie les «grandes dames».

Koumba N'Dofène était un chef traditionnel de la région.

Les «griots» sont des poètes et musiciens dépositaires de la tradition orale, des troubadours.

Le «Tantum ergo» est un cantique chrétien, ce qui rappelle que Senghor reçut l'enseignement de religieux européens.

«Kor Siga !» est un cri d'encouragement aux lutteurs africains.

«Jours d'Europe» s'explique parce que Senghor résidait alors en France où il enseignait.

Un des plus émouvants poèmes de Senghor, "Joal" est un poème d'exil où une enfance noire fut recréée à partir de la solitude connue en Europe. On remarque les images d'une enfance chrétienne (vers 9 et 10) et celles d'un univers païen (vers 7 et 8, 11 à 13) unis dans un même sentiment du sacré. L'Europe est présente dans l'Afrique (vers 9) et l'Afrique est présente dans l'Europe (vers 18). Sont vraiment surréels les échanges entre le registre cosmique et le registre humain (vers 3 à 6). On remarque des souvenirs de Saint-John Perse (vers 3 et 4) par l'usage du vers libre introduit par un même motif (le retour de «*Je me rappelle*»). Le rythme est parfois habilement rompu (vers 12 et 13).

Le poème est un exemple de «*métissage culturel*» : introduction de termes ou de réalités africaines, souvenir d'une culture gréco-latine (vers 7 et 8).

La syntaxe est transparente et facile.

“Femme noire”

*«Femme nue, femme noire
Vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté !»*

Commentaire

Le poète chante ses racines africaines.

“Masque nègre”

“Le message”

“Pour Emma Payelleville, l’infirmière”

“Neige sur Paris”

Commentaire

Le poème est un message de paix clairement daté de Noël dans un «*monde divisé*», une «*Europe divisée*», quand l'Espagne est «*déchirée*». Il révèle l'écartèlement de Senghor entre ses racines africaines et son intégration européenne.

Le poème, composé en 1937 ou 1938, parut en juin 1939 dans la revue "Charpentés".

“Prières aux masques”

*«Masques ! Ô Masques !
Masque noir masque rouge, vous masques blanc-et-noir
Masques aux quatre points d'où souffle l'Esprit
Je vous salue dans le silence !
Et pas toi le dernier, Ancêtre à tête de lion
Vous gardez ce lieu forclos à tout rire de femme, à tout sourire qui se fane
Vous distillez cet air d'éternité où je respire l'air de mes Pères.
Masques aux visages sans masque, dépouillés de toute fossette comme de toute ride
Qui avez composé ce portrait, ce visage mien penché sur l'autel de papier blanc*

À votre image, écoutez-moi !
 Voici que meurt l'Afrique des empires - c'est l'agonie d'une princesse pitoyable
 Et aussi l'Europe à qui nous sommes liés par le nombril.
 Fixez vos yeux immuables sur vos enfants que l'on commande
 Qui donnent leur vie comme le pauvre son dernier vêtement.
 Que nous répondions présents à la renaissance du Monde
 Ainsi le levain qui est nécessaire à la farine blanche.
 Car qui apprendrait le rythme au monde défunt des machines et des canons?
 Qui pousserait le cri de joie pour réveiller morts et orphelins à l'aurore?
 Dites, qui rendrait la mémoire de vie à l'homme aux espoirs éventrés?
 Ils nous disent les hommes du coton du café de l'huile
 Ils nous disent les hommes de la mort.
 Nous sommes les hommes de la danse, dont les pieds reprennent vigueur en frappant le sol dur.»

Commentaire

«Forclos à» signifie «dont est exclu».

L'«*Afrique des Empires*» est celle des empires qui furent antérieurs à la colonisation, et dont les masques sont contemporains.

Le thème du masque avait déjà intéressé Apollinaire et les surréalistes, mais il fut associé ici à celui du rythme (voir vers 17) que le succès du jazz avait popularisé dès les lendemains de la Grande Guerre. Aussi l'Europe était-elle désormais aussi tributaire de l'Afrique que l'Afrique le fut longtemps de l'Europe.

Le poème est un dialogue entre le poète et les masques silencieux : énumération des masques (vers 1 à 5), interpellations solennelles, admonestations (vers 10-13), série de redoublements (vers 17-18, 20-22).

C'est l'exemple typique de ces poèmes où Senghor s'efforça de concilier la tradition africaine (sens du silence [vers 4], de l'éternité [vers 7], de la joie [vers 18], du rythme [vers 17]) avec la culture européenne (voir vers 16). Mais «*vos enfants que l'on commande, / Qui donnent leur vie*» est une allusion probable à la guerre de 1939-1945 où l'on fit combattre de nombreux soldats africains.

Cependant, l'Afrique contribuait à la renaissance du monde, en particulier par le rôle que l'art nègre avait joué dans l'art européen depuis un demi-siècle : «Certains styles africains semblent avoir conquis ce qui accorde l'homme à un univers obscurément invincible [...] Le masque africain n'est pas la fixation d'une expression humaine, c'est une apparition.» (Malraux).

C'est un appel à la réconciliation des races :

*«Que nous répondions présents à la renaissance du Monde
 Ainsi le levain qui est nécessaire à la farine blanche» .*

‘Le totem’

‘Ndéssé ou ‘Blues’

‘À la mort’

‘Libération’

“Que m'accompagnent kôras et balafong”

Poème en neuf parties

Commentaire

La «kôra» est une sorte de harpe de seize à trente-deux cordes avec une caisse de résonance constituée par unealebasse évidée.

Le «balafong» est un xylophone fait d'une quinzaine de lattes d'un bois très sec.

Le poème est l'évocation initiatique du parcours du poète («*J'ai choisi mon peuple noir peinant, mon peuple paysan, toute la race paysanne par le monde.*»), aboutissant à l'annonce de la fraternisation nécessaire entre Noirs et Blancs,

“Par delà Érôs”

“C'est le temps de partir”

“Départ”

“Chant d'ombre”

Commentaire

Le poème éclaire en partie le titre de tout le recueil :

*«Je te chante ce chant d'ombre d'une voix nouvelle
Avec la vieille voix de la jeunesse des mondes».*

“Vacances”

“Par delà Érôs”

“Visite”

“Le retour de l'enfant prodigue”

Poème en neuf parties

Le poète, après son exil européen, annonce son retour au pays, pour mieux le célébrer et servir :
«Fais de moi ton Maître de Langue ; mais non, nomme-moi ton ambassadeur» (VIII).

Commentaire sur le recueil

Premier recueil du poète, rassemblant des textes majoritairement écrits avant guerre, “*Chants d'ombre*” signala l'éveil d'une conscience écartelée entre négritude et culture occidentale. L'«*ombre*» désigne symboliquement la négritude, par opposition à la lumière des Blancs, mais les valeurs respectives des deux mondes sont inversées, le noir étant le lieu de l'absorption universelle, le blanc, celui d'un rayonnement stérile et mort, car sans chaleur ni couleur.

Cependant, cette conscience est moins soucieuse de revanche que du dépassement des antagonismes : il appartient au poète noir de célébrer cette réconciliation, dans la langue des Blancs dégradée par la guerre et par le colonialisme, Senghor dépassant cette contradiction en se

proposant, tel un «Orphée noir», d'apprivoiser le français pour mieux dénoncer les insuffisances des Blancs, qu'il ne s'agit pas de détruire, mais de corriger : *«Si nous sentons en nègres, nous nous exprimons en français parce que le français est une langue à vocation universelle.»*
Dès ces débuts littéraires, Senghor se révéla comme un poète majeur.

Après la guerre, Senghor entreprit une thèse et envisagea une carrière universitaire. Mais la politique le requit davantage. De retour au Sénégal, comme il venait de cette région, le pays des Sérères, qui fournit toute l'équipe politique et administrative du pays, il prit une part active aux grands débats sur la décolonisation. Il fut sollicité par le député S.F.I.O. et maire de Dakar, l'avocat Lamine Gueye, à devenir «député de la brousse». Il se décida lors d'une tournée en pays sérère, et se présenta à l'élection dans le deuxième collège, celui des non-citoyens, pour représenter la région Sénégal-Mauritanie. Il fut élu le 21 octobre 1945 député de l'Afrique occidentale française. À Paris, il fut nommé membre de la commission des territoires d'outre-mer et surtout entra à la commission de rédaction de la constitution de la IV^e République de 1946. Il s'y montra très actif, prônant une orientation fédéraliste de l'Union française (nom donné à l'ensemble formé par la France et ses colonies), et intervenant régulièrement sur les questions culturelles, défendant les langues locales et le bilinguisme outre-mer. Il accepta un compromis entre ses positions et celle de son parti et des autres forces politiques, une dose d'assimilation en matière politique, mais s'opposa résolument à l'assimilation culturelle, et exigea que l'Union française soit une démocratie effective. *«Nous voulons faire partie de l'Union française, dit-il à la tribune le 21 mars 1946, à cette seule condition que la démocratie ne craigne pas de se mouiller les pieds en traversant la Méditerranée.»* Cette constitution fut rejetée. Mais il réussit à faire accorder la citoyenneté française à tous les habitants des colonies françaises. Réélu le 2 juin 1946, il se fit le défenseur d'une fédération des États africains au sein de l'Union française, revendiquant pour les peuples coloniaux le droit à *«la libre disposition d'eux-mêmes»*. Il participa à la formation avec les élus «indigènes» d'un intergroupe que présida Lamine Gueye. Il contribua à faire évoluer durant plusieurs mois les positions socialistes sur la question coloniale. La S.F.I.O. trouvait en Lamine Gueye, avocat, et Senghor, professeur agrégé, deux exemples des bienfaits de la colonisation, qui présentaient une vitrine politique valorisante et quelque peu édifiante.

En septembre 1946, Senghor épousa l'Afro-Antillaise Ginette Éboué, fille de la députée S.F.I.O. Eugénie Éboué et de feu le gouverneur de l'Afrique équatoriale française Félix Éboué. Cette même année, il fut aussi élu conseiller général. Se résignant de plus en plus mal à la politique modérée et prudente du gouvernement sur la question des colonies, il cosigna avec une cinquantaine de parlementaires un texte critique, puis, en février 1946, s'engagea dans la gauche de la S.F.I.O. qui entendait rénover le parti et sa politique. Le 10 novembre 1946, il fut réélu député de l'Afrique occidentale française à la première législature de la IV^e République.

En 1947, il entra au comité directeur de la S.F.I.O., mais sans s'intégrer à la direction, car il se situait plus à gauche. Alors que le courant majoritaire entrevoyait la libération des colonisés uniquement en termes politiques, il mettait au premier plan de ses préoccupations leur affirmation culturelle, envisageait une autonomie du mouvement socialiste africain. En tant que «député de la brousse», il s'opposait à Lamine Gueye qui était l'avocat de la bourgeoisie citadine des quatre communes littorales, et contrôlait l'appareil politique local.

Senghor fonda alors un journal, "Condition humaine", et commença à rassembler des partisans, fondant, en 1947, avec un autre Sénégalais, Alioune Diop, un Rassemblement des Africains qui revendiquait l'égalité et exigeait l'abolition du travail forcé.

Cette année-là, il participa à la deuxième conférence de l'U.N.E.S.C.O..

En janvier 1948, au comité directeur de la S.F.I.O., il prononça, un long réquisitoire s'achevant ainsi : *«Nous ne voulons être ni des otages ni des dupes. Si nos territoires ne sont pas équipés, si l'analphabétisme n'est pas combattu, nous n'avons aucun intérêt à rester Français. Si on oppose une fin de non-recevoir à nos revendications, notamment à celles touchant la réforme de l'enseignement,*

je voterai contre le gouvernement et je suis prêt à subir toutes les sanctions. Il faut établir un peu plus de démocratie dans la France d'outre-mer».

À l'occasion du centenaire de la révolution de 1848 et de la publication des décrets abolissant définitivement l'esclavage et instituant l'instruction gratuite et obligatoire dans les colonies («*C'est ainsi que les hommes de couleur, singulièrement les Nègres, ont pu accéder non seulement à la liberté du citoyen, mais encore et surtout à cette vie personnelle que seule donne la culture.*»), il publia :

“Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française”
(1948)

Elle regroupe :

- pour la Guyane : Léon-G. Damas ;
- pour la Martinique : Gilbert Gratiant, Étienne Lebo, Aimé Césaire ;
- pour la Guadeloupe : Guy Tirolien, Paul Niger ;
- pour Haïti : Léon Laleau, Jacques Roumain, Jean-F. Brière, René Belance ;
- pour l'Afrique noire : Birago Diop, Léopold Sédar Senghor, David Diop ;
- pour Madagascar : Jean-Joseph Rabearivelo, Jacques Rabémananjara, Flavien Ranaivo.

Commentaire

Senghor affirmait que ces oeuvres apportent *«leur contribution à l'humanisme français d'aujourd'hui, qui se fait véritablement universel parce que fécondé par les sucs de toutes les races de la terre.»*

L'anthologie fut précédée d'une préface de Jean-Paul Sartre, “*Orphée noir*”, où il définit la négritude comme un «racisme antiraciste», où il affirma que «la poésie noire de langue française est de nos jours la seule grande poésie révolutionnaire», texte qui fut lu et discuté avec passion, notamment aux États-Unis.

“Hosties noires”
(1948)

Recueil de poèmes

Le titre est justifié ainsi : *«L'Afrique s'est faite hostie noire
Pour que vive l'espoir de l'homme.»*

Senghor demanda :

*«Vous, Tirailleurs sénégalais, mes frères noirs à la main chaude sous la glace et la mort
Qui pourra vous chanter si ce n'est votre frère d'armes, votre frère de sang?»*

Il lança un acte d'accusation contre *«l'Europe qui enterre le levain des nations et l'espoir des races nouvelles»*.

Mais, bannissant de son cœur toute haine, le poète acheva son recueil par une “*Prière de paix*” :
«Seigneur Dieu, pardonne à l'Europe blanche ! [...]

Au milieu de ces millions de vagues, vois les têtes houleuses de mon peuple.

Et donne à leurs mains chaudes qu'elles enlacent la terre d'une ceinture de mains fraternelles

DESSOUS L'ARC-EN-CIEL DE TA PAIX.»

Commentaire

Ces poèmes qui, pour la plupart, avaient été écrits par Senghor pendant sa captivité en Allemagne, avaient été confiés à un soldat autrichien, et remis à Georges Pompidou.

Ils témoignent douloureusement de son expérience de la Seconde Guerre mondiale. Il y exprime une solidarité sincère et militante pour la souffrance des tirailleurs sénégalais, et, au-delà, pour «*l'Afrique crucifiée depuis quatre cents ans*» et dont le sacrifice est assimilé à celui du Christ mort pour sauver les êtres humains.

Mais il célébra aussi la nature, le tumulte de la brousse, la fête gymnique des moissons, les rythmes nocturnes de la terre. Il manifesta la force du chant principalement dans l'emploi le plus sûr de ces «*mots-ciment*», «*nuit*», «*noir*», qui constituent les assises des poèmes, donnent essentiellement une idée de perfection esthétique et de glorification.

En 1948, Senghor fonda le Congrès des peuples contre l'impérialisme et le Rassemblement démocratique révolutionnaire (R.D.R.) qui, en juillet 1948, fut condamné par le congrès national de la S.F.I.O.. Il ne fut pas réélu au comité directeur et démissionna du parti le 27 septembre 1948. Avec le docteur Louis-Paul Aujoulat, député du Cameroun, il rejoignit les Indépendants d'outre-mer (I.O.M.). Au Sénégal, il fonda dès octobre 1948, avec Mamadou Dia, le Bloc démocratique sénégalais (B.D.S.). Il publia :

“Chants pour Naëtt”
(1949)

Poème

Commentaire

Ce poème d'amour fut inspiré par Ginette Éboué. Après le mariage avec Colette, il fut remanié pour devenir “*Chants pour Signare*”, qui fut inséré dans le recueil “*Éthiopiennes*”.

En 1950, Senghor fut réélu député du Sénégal, et prit la présidence des I.O.M. qui comptait quatorze élus africains. Il disposait ainsi d'un groupe parlementaire situé dans la majorité, souvent indispensable à la formation de gouvernements, ce qui permit de faire avancer aussi bien les revendications immédiates (assurer un prix plus rémunérateur aux producteurs d'arachides ; statuer sur les traitements et indemnités des fonctionnaires d'outre-mer) que les grandes questions (le code du travail, Senghor intervenant dans le débat le 27 novembre 1950). Par ailleurs, il tint un rôle dans la création d'une académie en Afrique occidentale française, et dans le décret portant égalisation des pensions des anciens combattants de l'Union française.

En 1950, même si Ginette Éboué lui avait donné deux enfants, il demanda le divorce, les relations entre les époux n'ayant cessé d'être envenimées par la belle-mère !

Au Sénégal, le B.D.S. fit campagne pour les élections législatives de 1951, qui furent particulièrement animées et violentes. Après un long travail sur le terrain auprès des paysans, le parti remporta les deux sièges de députés (le second de Senghor était Mamadou Dia), écrasant Lamine Gueye et la S.F.I.O..

En juillet 1951, il fut de nouveau élu à la commission des territoires d'outre-mer, et désigné par celle-ci comme membre suppléant de la commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les États associés d'Indochine, et comme titulaire de l'assemblée consultative du conseil de l'Europe, où il représenta les territoires d'outre-mer. Il y siégea avec assiduité et y noua des liens qui allaient lui être particulièrement utiles par la suite. Il approfondit aussi la notion d'«Eurafrrique» qu'il cultiva durant toute sa vie politique.

Le 6 février 1952, il fit adopter par le parlement français une loi obligeant le gouvernement à déposer des projets de statut pour les territoires d'outre-mer, donnant à chaque circonscription administrative

un nombre de conseillers qui soit proportionnel à leur population, rendant le suffrage pratiquement universel.

Au Sénégal, les élections aux assemblées territoriales furent gagnées par le B.D.S.. Il entra au grand conseil de l'Afrique occidentale française, et un de ses amis accéda à la présidence jusqu'alors exercée par Lamine Gueye.

Cette année-la, mourut sa mère.

En novembre 1952, il fut délégué de la France à la septième session de l'U.N.E.S.C.O..

Il se joignit à la revue "Présence africaine", fondée par Alioune Diop.

Il publia :

'Langage et poésie négro-africaine'

(1954)

Essai

Senghor dévoila une des clés de son art : *«Poésie, prière, participation d'identité aux forces cosmiques, à l'acte créateur de Dieu, la poésie négro-africaine reste près des sources divines. C'est ce qui en fait la valeur. [...] L'image dépasse naturellement les apparences pour pénétrer les idées. C'est, du moins, ce qui fait presque toujours l'image négro-africaine, qui est analogie, symbole, expression du monde moral, du sens par le signe.»*

Le 1er mars 1955, en dépit des pressions de la S.F.I.O., Senghor fut nommé secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le deuxième cabinet d'Edgar Faure. Il mena un combat pour réformer l'article VIII de la constitution relatif à l'outre-mer. Il remit au chef de gouvernement un rapport intitulé *"Choisir de ne pas choisir"* qui visait à transformer l'Union française en confédération et l'État français en République fédérale. Lorsque le gouvernement fut renversé, il publia son rapport dans "La nef", la revue dirigée par Lucie Faure.

Aux élections anticipées du 2 janvier 1956, le B.D.S. conserva les deux sièges attribués au Sénégal.

À partir du 31 janvier 1956, Senghor participa aux travaux de la commission de la défense nationale, et retrouva la commission des territoires d'outre-mer et du suffrage universel le 6 mars 1956.

Il publia :

"Éthiopiennes"

(1956)

Recueil de poèmes

Le titre du recueil fait référence à l'Éthiopie, mais il ne s'agit pas de l'Éthiopie d'aujourd'hui, c'est l'Éthiopie antique («Éthiopie» vient du grec et signifie «pays des visages brûlés»), celle qui est à la source du peuplement égyptien, de la culture égyptienne.

«Éthiopiennes» est un adjectif substantivé au pluriel, à la manière des titres de poèmes antiques, comme ceux de Pindare *"Olympiques"*, *"Pythiques"*, *"Isthmiques"*, etc., qui sont des odes chantées en l'honneur des jeux.

Le titre indique donc que le recueil est une revendication de la négritude, et que, d'autre part, les poèmes doivent être chantés (d'où les indications d'instruments de musique mentionnés après les titres des poèmes).

“Congo”

*«Oho ! Congo couchée dans ton lit de forêts, reine sur l’Afrique domptée
Que les phallus des monts portent haut ton pavillon
Car tu es femme par ma tête par ma langue, car tu es femme par mon ventre
Mère de toutes choses qui ont narines, des crocodiles des hippopotames
Larnantins iguanes poissons oiseaux, mère des crues nourrice des moissons.
Femme grande ! eau tant ouverte à la rame et à l’étrave des pirogues
Ma Saô mon amante aux cuisses furieuses, aux longs bras de nénuphars calmes
Femme précieuse d’ouzougou, corps d’huile imputrescible à la peau de nuit diamantine.»*

‘Le Kaya-Magan’

Woï pour kôra

*«Kaya-Magan je suis ! la personne première
Roi de la nuit noire, de la nuit d’argent, Roi de la nuit de verre.
Paissez mes antilopes à l’abri des lions, distants au charme de ma voix
Le ravissement de vous émaillant les plaines du silence !
5 Vous voici quotidiennes mes fleurs mes étoiles, vous voici à la joie de mon festin.
Donc paissez mes mamelles d’abondance et je ne mange pas qui suis source de joie
Paissez mes seins forts d’homme, l’herbe de lait qui luit sur ma poitrine.*

*Que l’on allume chaque soir douze mille étoiles sur la grande place
Que l’on chauffe douze mille écuelles cerclées du serpent de la mer pour mes sujets
10 Très pieux, pour les faons de mon flanc, les résidents de ma maison et leurs clients
Les Guélowars de neuf tatas et les villages des brousses barbares
Pour tous ceux-là qui sont entrés par les quatre portes sculptées - la marche
Solennelle de mes peuples patients ! leurs pas se perdent dans les sables de l’Histoire.
Pour les blancs du Septentrion, les nègres du Midi d’un bleu si doux.
15 Et je ne dénombre les rouges du Ponant, et pas les transhumants du Fleuve !
Mangez et dormez, enfants de ma sève, et vivez votre vie des grandes profondeurs
Et paix sur vous qui déclinez. Vous respirez par mes narines.*

*Je dis Kaya-Magan je suis ! Roi de la lune, j’unis la nuit et le jour.
Je suis Prince du Nord du Sud, du soleil levant Prince et du soleil couchant,
20 La plaine ouverte à mille ruts, la matrice où se fondent les métaux précieux.
Il en sort l’or rouge et l’Homme rouge-rouge ma dilection à moi
Le roi de l’or - qui a la splendeur du Midi, la douceur féminine de la nuit.
Donc picorez mon front bombé, oiseau de mes cheveux serpents.
Vous ne vous nourrissez seulement de lait bis, mais picorez la cervelle du Sage.
25 Maître de l’hiéroglyphe dans sa tour de verre.*

*Paissez faons de mon flanc sous ma récade et mon croissant de lune.
Je suis le Buffle qui se rit du Lion, de ses fusils chargés jusqu’à la gueule.
Et il faudra bien qu’il se prémunisse dans l’enceinte de ses murailles.
Mon empire est celui des proscrits de César, des grands bannis de la raison ou de l’instinct
30 Mon empire est celui d’amour, et j’ai faiblesse pour toi femme
L’étrangère aux yeux de clairière, aux lèvres de pomme cannelle, au sexe de buisson ardent
Car je suis les deux battants de la porte, rythme binaire de l’espace, et le troisième temps
Car je suis le mouvement du tam-tam, force de l’Afrique future.
Dormez faons de mon flanc sous mon croissant de lune.»*

Commentaire

C'est le troisième et dernier poème de la trilogie d'ouverture du recueil.

C'est un «*woï pour kôra*», un «*woï*» étant un poème chanté, une ode, la «*kôra*» étant une sorte de harpe de seize à trente-deux cordes avec une caisse de résonance constituée par unealebasse évidée. En effet, Senghor resta fidèle à un mode d'expression qui implique la participation de l'auditoire à la dynamique du chant.

On ne s'accorde pas sur le sens de «*Kaya-Magan*» : pour les uns, il signifie «roi de l'or» ou «maître de l'or», pour d'autres, «grand chasseur». Mais c'est le titre que portaient les souverains de l'empire de Wagadou, improprement appelé Ghana par les Arabes, qui, fondé par le peuple des Soninkés, venu, selon la tradition, de Palestine et d'Égypte, exista de 750 environ à 1240, constitua l'un des grands empires d'Afrique noire, était situé à cheval sur la Mauritanie, le Sénégal et le Mali actuel ; c'était une société à castes (princes éligibles, nobles, guerriers, artisans, captifs, paysans), qui déploya à son apogée une opulence qui étonna les voyageurs venus du Nord ; au XIII^e siècle, il céda l'hégémonie au Mali, avant d'être détruit sous les coups successifs des guerres avec d'autres clans soninkés voisins, des invasions des Maures islamisés et de la sécheresse.

Senghor ayant choisi dans l'Histoire ce qui lui convenait, et ayant laissé ce qui ne lui convenait pas, sa vision du Wagadou est toute entière focalisée sur son roi, le Kaya Magan. Et c'est à partir de ce personnage qu'il peint une grande fresque dont il est le centre et le coeur.

Ce poème en vers libres est donc un hymne royal.

Il est divisé en quatre strophes :

Première strophe

Le poème est une autocélebration, car c'est le Kaya-Magan lui-même qui parle et qui se présente de façon abrupte et non équivoque, sans que le poète éprouve le besoin de situer ses paroles dans l'espace et dans le temps. Dans l'alexandrin épique, «*Kaya-Magan, je suis ! la personne première*», les deux inversions donnent à chacun des quatre membres leur entière charge phonétique et sémantique ; «*je suis*» est plus qu'une copule, mais dit l'être absolument ; «*personne première*» sonne comme une première personne de majesté, un «Je» majuscule. Est mis en relief l'affirmation que le Kaya-Magan est la personne la plus éminente, celle qui est au sommet de la hiérarchie, qu'il est même source de tout être, qu'il dispense l'existence à son peuple. La formulation est analogue à celles qu'on trouve dans l'Évangile comme : «En vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, je suis». Il est plutôt inattendu que le chef d'un État se définisse comme «*Roi de la nuit noire, de la nuit d'argent, Roi de la nuit de verre*». Mais Senghor s'installe d'emblée dans son univers de prédilection, au coeur de sa complice, la nuit, où il se recueillait et où il composa le poème qui va s'écouler de lui comme un rêve, le rêve même d'un Kaya-Magan idéal. On remarque la gradation d'une nuit que d'abord rien ne peut parvenir à percer, qui devient une nuit étincelante et, enfin, une nuit révélatrice, ce qui renverse toutes les valorisations négatives de la nuit, comme celles de la couleur noire (et de la peau noire).

Avec «*Paissez mes antilopes à l'abri des lions, distants au charme de ma voix*», le Kaya-Magan se donne le rôle assez conventionnel du pasteur, du berger, qui correspond à une tradition qui est, par exemple, biblique (on lit dans le «*Cantique des cantiques*» : «Fais paître tes chevreux / Près des demeures des bergers» - «Il fait paître son troupeau parmi les lis» ; dans le Nouveau testament, le Christ est le bon Pasteur, et commande à Pierre : «Pais mes brebis, pais mes agneaux»). De plus, Senghor put se souvenir de ce vers de Claudel : «J'avais pensé qu'il suffirait de paître mon peuple dans la justice, dans la force et la sagesse» («*Le repos du septième jour*»). Mais cette image pastorale est bien naturelle chez un petit-fils de paysan sérère. Cependant, plutôt que de faire du Kaya-Magan le gardien de moutons ou de boeufs, animaux domestiques, il en fit le berger de gracieuses bêtes sauvages, qu'il invite à paître en paix (le jeu de mots est implicite) car sa voix jouit d'un pouvoir magique (c'est le sens premier et fort de «*charme*») qui éloigne les «*lions*» maléfiques et féroces. Le Kaya-Magan fait l'éloge de ses «*antilopes*» : «*Le ravissement de vous émaillant les*

plaines du silence ! Elles plaisent parce qu'elles ornent de points de couleurs vives des «*plaines*» où règne le «*silence*», autre bénéfique qu'apporte la paix.

Des antilopes qui émaillent la plaine, le poète passe tout naturellement aux fleurs et aux étoiles qui, elles, émaillent le ciel, qui agrémentent le «*festin*» du roi.

Ainsi, au roi-berger succède de façon très naturelle, puisque son empire est fondé sur sa générosité, le roi-nourricier. Mais il nourrit ses sujets d'une façon surprenante, se donnant à eux en pâture, comme le pélican que Musset ('*La nuit de mai*') rendit célèbre : «*Donc paisez mes mamelles d'abondance*». Dans «*mamelle d'abondance*», on remarque un hendiadys, la coordination de ce qui devrait être subordonné. Le Kaya-Magan, qui protège comme un père, est donc aussi une mère, est androgyne, possède toute les virtualités créatrices de l'homme et de la femme, est ainsi un être complet car le mythe de l'androgyne exprime la totalité, la coïncidence des contraires, symbolise la perfection de l'état primordial.

Toujours comme le pélican qui se sacrifie pour ses petits et qui, devant leur avidité, est «ivre de volupté, de tendresse et d'horreur», le Kaya-Magan affirme : «*je ne mange pas qui suis source de joie*».

Il invite les «*antilopes*» à paître ses «*seins forts d'homme*», l'androgynie étant encore affirmée par le rapprochement «*seins*» - «*homme*», pour y boire l'«*herbe de lait*», une alliance de mots hardie qui joue sur le fait que ce que les antilopes paissent habituellement, l'«*herbe*», est ici le «*lait*» que fournissent les «*seins*». Le roi s'identifie donc à présent au sol même dont il est aussi le maître et le propriétaire, et l'image qui en résulte est très forte. Il faut signaler que, dans la mentalité soudanaise, le roi ou le chef est responsable de la fertilité du sol, auquel on le relie par un lien mystique. Mais cette idée est ici présentée sous une forme anthropomorphique : le roi n'est plus seulement lié à la terre, mais est devenu lui-même cette terre sur laquelle pousse l'herbe que broute son peuple antilope.

Deuxième strophe

Les images s'enchaînant, celle du roi-pasteur qui nourrit son troupeau se transforme en roi-hôte qui régale ses sujets. Le Kaya-Magan revient dans sa peau d'homme, dans son rôle social, pour ordonner une grande fête traditionnelle : «*Que l'on allume chaque soir douze mille étoiles sur la grande place*» qu'est le firmament, «*douze mille*» étant un nombre parfait, celui des convertis de chaque tribu d'Israël dans l'«*Apocalypse*» (7, 4 à 8).

Jouant toujours son rôle de pourvoyeur, donnant une vision d'abondance et de bombance, il commande encore «*Que l'on chauffe douze mille écuelles*». Elles sont «*cerclées du serpent de la mer*», donc d'un serpent se mordant la queue, qui est symbole d'éternel recommencement et donc d'immunisation contre les méfaits d'un temps dévastateur, le culte du serpent Bida étant d'ailleurs la religion nationale de l'État soninké.

Le Kaya-Magan sert donc un grandiose «*festin*» à ses «*sujets / Très pieux*», le poète ayant ménagé un enjambement qui met puissamment en relief la piété de ses «*sujets*», dont il dit qu'ils sont :

- «*les faons de son flanc*», expression qui désigne sa progéniture, qui est renforcée par une allitération en «f» et une assonance en «an» (qui se prolonge dans tout le vers), qui reviendra encore aux vers 26 et 34 ;

- mais aussi «*les résidents de sa maison*», le mot devant être pris au sens d'entourage d'un souverain, «*et leurs clients*», mot qui a le sens ancien de plébéien qui se mettait sous la protection d'un patricien appelé «patron» ;

- et encore «*les Guélowars de neuf tatas*», c'est-à-dire des princes descendants des conquérants malinkés, qui appartiennent d'ailleurs à la mythologie personnelle de Senghor, qui tiennent neuf fortins, sinon des châteaux ;

- enfin, les habitants des «*villages des brousses barbares*», dont le caractère sauvage est rendu par l'allitération, c'est-à-dire des campagnes reculées dont Senghor se souciait, lui qui était justement «*député de la brousse*».

Ces sujets sont «*entrés par les quatre portes sculptées*» de la capitale du Kaya-Magan, qui percent la muraille de banco qui entourait ces villes des plaines du Sahel, protection nécessaire contre les

razzias qui furent souvent, durant tout ce dernier millénaire, la seule ressource de nombre de tribus nomades. On peut voir de ces «*portes sculptées*» dans les vestiges de la très ancienne ville de Dia qui appartient en effet au Wagadou, empire qui comptait d'ailleurs quatre provinces qui pourraient être évoquées par ces portes.

Les sujets font une «*marche / Solennelle*», cet enjambement ralentissant (d'où «*mes peuples patients*»), pour la rendre plus majestueuse, cette progression qui est immémoriale, d'où «*leurs pas se perdent dans les sables de l'Histoire*» (on peut y voir un souvenir de la marche des Hébreux dans le désert).

De plus, la royauté du Kaya-Magan a une vaste étendue géographique, puisque vers lui des gens viennent des quatre horizons : «*les blancs du Septentrion*», c'est-à-dire du Nord (Berbères et peut-être Juifs), «*les nègres du Midi d'un bleu si doux*» (les Noirs du Sud, Soninkés, Mandingues, «*nègre*» étant un mot dont l'usage est permis aux seuls Noirs pour lesquels il est d'ailleurs élogieux !), «*les rouges du Ponant*» (c'est-à-dire de l'Ouest ; ce pourraient être les Peuls sédentarisés qui sont appelés Peuls rouges), «*les transhumants du Fleuve*», probablement les Peuls nomades, le fleuve étant le Niger. Pour ces deux derniers groupes, le Kaya-Magan s'avoue dépassé : «*je ne dénombre les rouges du Ponant et pas les transhumants du Fleuve*», la formulation présentant, du fait de la distance entre «*ne dénombre*» et «*pas*» une tmèse, à moins que ce ne soit une hyperbate, une figure qui consiste à intervertir, à renverser brusquement l'ordre naturel du discours, pour rendre une émotion.

Le Kaya-Magan insiste encore sur ce festin qu'il offre à sa progéniture, les «*enfants*» de sa «*sève*», de son sperme, progéniture qui n'a qu'une «*vie de grandes profondeurs*», la vie paisible et parfaitement réglée des poissons des abysses. Il ajoute : «*Et paix sur vous qui déclinez*», s'adressant donc aux vieillards auxquels il assure le souffle vital : «*Vous respirez par mes narines*».

Troisième strophe

Le Kaya-Magan répète sa déclaration des premiers vers : «*Je dis Kaya-Magan je suis !*» Mais il la renforce, car le roi-terre, le roi-père, devient roi-temps : «*Roi de la lune, j'unis la nuit et le jour*», et roi-espace : «*Je suis Prince du Nord du Sud*», ce qui est une allusion égyptienne puisque c'était le titre du pharaon marquant l'union de la Haute et de la Basse Égypte, et aussi «*du soleil levant Prince et du soleil couchant*», expression où par un chiasme est évitée la répétition, et où le poète joue encore de la tmèse. Ces premiers vers de la strophe inaugurent donc un élargissement de la perspective déjà cosmique de cette royauté selon Senghor.

Aux vers 20 et 21, il faut comprendre qu'il y a une inversion, que sortent de «*la plaine ouverte à mille ruts*», qui est «*la matrice où se fondent les métaux précieux*», «*l'or rouge et l'Homme rouge-rouge*». Par cette «*plaine ouverte*», le poète ne veut-il pas dire qu'elle est sillonnée par des caravanes? Mais il l'assimile aussi à une femme géante, fécondée par les puissants assauts d'un désir masculin toujours renouvelé, ce qui fait que ses entrailles, comme par une opération alchimique (les alchimistes pensaient que tous les métaux contenus au sein de la terre y mûrissent et y deviennent même des métaux précieux, et en particulier de l'or, s'ils parviennent à maturation totale), sortent «*l'or rouge et l'Homme rouge-rouge*», parce que l'or était jadis plongé dans une teinture qui le rougissait, et était ainsi plus apprécié, tandis qu'est «*rouge-rouge*», tout à fait rouge, cet Africain par excellence qu'est l'Éthiopien qui, comme l'indique son nom, est «*couleur du feu*» et pour lequel le Kaya-Magan (et le poète) éprouve un amour spirituel et tendre. Il se dit «*le roi de l'or*», les pépites lui revenant de droit ; mais cet or n'avait pas une valeur économique, était, non pas une monnaie, mais un symbole de la royauté chargé de propriétés quasi-mystiques. C'est pourquoi l'image suivante, «*splendeur du Midi*», autre attribut du roi, n'a rien à voir avec une richesse quelconque et dévie sur l'éclat du métal précieux, pour aussitôt retrouver la valeur inverse : «*douceur féminine de la nuit*», l'antithèse reprenant les données du vers 18 : «*j'unis la nuit et le jour*» et du vers 7 : «*paissez mes seins forts d'hommes, l'herbe de lait*».

Le Kaya-Magan, assumant non seulement les besoins matériels mais aussi les besoins intellectuels, culturels, de ses sujets, les invite : «*picorez mon front bombé*», «*picorez la cervelle du Sage*», à s'intéresser à sa tête et à son front (le front bombé étant réputé intelligent), et non plus à sa poitrine.

Si ce front est qualifié d'«oiseau de mes cheveux serpents», c'est parce qu'il porte les deux symboles de l'épervier et du serpent figurant sur la couronne du pharaon d'Égypte (et représentant les deux peuples jadis antagonistes de la Haute et de la Basse Égypte). Les sujets ne doivent plus se nourrir «seulement de lait bis», c'est-à-dire de «l'herbe de lait» précédemment évoquée, mais, avec toujours la même générosité digne de celle du pélican, de sa «cervelle» car il est «maître de l'hiéroglyphe», autre allusion à l'Égypte, à la maîtrise de l'écriture et à la concentration des scribes. Alors le transfert sera parfait : les sujets accéderont à la connaissance des choses sacrées, des grands secrets, auront atteint la plénitude de l'âme. Le Kaya-Magan, qui nourrit aussi son peuple de ses connaissances et est même un poète : sa royauté pharaonique est aussi une royauté de l'esprit. Quant à la tour, si elle est un espace clos, comme elle est de verre, y convergent toutes les forces magiques.

Quatrième strophe

Le Kaya-Magan répète son invitation : «Paissez faons de mon flanc», en y ajoutant l'affirmation de son double pouvoir par «sous ma récade et mon croissant de lune», car il est à la fois africain, la récade étant le spectre royal du Dahomey, une canne de commandement, et égyptien, le croissant de lune étant le symbole d'Isis. ce qui justifie la formule du vers 18, «Roi de la lune») et clôt la métaphore égyptienne.

Ce pouvoir est celui du «Buffle qui se rit du Lion», le Kaya-Magan (qui parle toujours à la première personne, alors qu'en fait Senghor s'exprime pour son propre compte) s'identifiant donc à un animal de la savane qui est le symbole de la force tranquille et contemplative, mais qui peut se jouer de l'agressivité féroce du lion, dans lequel il faut voir l'image du conquérant, arabe ou européen (bien qu'en d'autres occasions, Senghor se soit félicité de que le surnom de son père, Diogoye, signifie «le Lion affamé.» [“Chant de l'initié” dans “Nocturnes”] et qu'il ait intitulé “Le lion rouge” le poème qui est l'hymne national du Sénégal), du fait de «ses fusils chargés jusqu'à la gueule». Ces fusils pourraient passer pour un anachronisme, mais des arquebuses vinrent menacer les Africains dès le XVe siècle. Le vers suivant laisse présager l'agression imminente : «Et il faudra bien qu'il se prémunisse dans l'enceinte de ses murailles», qu'il s'y réfugie.

Puis le poète avance une autre image-idée qui est un des leitmotifs de la négritude : «Mon empire est celui des proscrits de César», «César» représentant le pouvoir de Rome et la conquête romaine, puis le pouvoir de l'Europe et la conquête coloniale, qui, pour tenter de justifier leur domination et leur esclavagisme, firent des Noirs de «grands bannis de la raison ou de l'instinct», les décrétèrent dépourvus des deux éléments en lesquels Descartes divisait la personne : le corps et l'esprit, l'instinct et la raison, ce qui était le fondement du rationalisme occidental, au nom duquel l'agression de l'Europe fut non plus seulement militaire, mais aussi idéologique, intellectuelle.

Mais l'antagonisme raciste et colonial sera surmonté par l'amour du Kaya-Magan : «Mon empire est celui d'amour», et cet amour est aussi celui pour une femme. Ainsi, par l'union de deux êtres opposés, l'homme et la femme, la perfection peut être atteinte. Or cette femme est d'autant plus opposée qu'elle est une «étrangère aux yeux de clairière, aux lèvres de pomme cannelle, au sexe de buisson ardent». Et il y a là une confiance de Senghor sur sa vie privée : il aimait une jeune femme, Colette, une Française qu'il allait épouser, qu'on reconnaît à ses yeux de clairière (vert clair), qu'il a chantée dans tant d'autres poèmes, sans se soucier qu'on lui en fasse grief. Dans «sexe au buisson ardent», référence au buisson de la Bible (“Exode”), qui était embrasé mais ne se consumait pas et où Dieu se manifesta à Moïse, on peut voir le caractère sacré de la découverte que permet un plaisir sexuel qui se renouvelle sans cesse de sa propre ardeur.

Avec «je suis les deux battants de la porte», le Kaya-Magan affirme que, du fait de son lignage culturellement métissé, son amour souverain est acceptation et résolution des différences et des contraires, annulation des frontières et des antagonismes raciaux. Il est «rythme binaire de l'espace», obsédante dualité qui est celle du jour et la nuit, celle même du cœur, sa systole et sa diastole. Senghor n'exprima-t-il pas là son acceptation de l'apport de l'Occident, sa volonté de syncrétisme et de métissage?

Mais, la dualité étant aussi celle du passé et du présent, elle doit être dépassée par «le troisième temps», le futur, le devenir, le Kaya-Magan seul pouvant y conduire son peuple.

Surtout, il est «*le mouvement du tam-tam*», ce rythme où bien souvent les Occidentaux ne perçoivent qu'un roulement monotone qui jamais au long des heures ne se renouvelle, alors que, pour l'Africain, il est vital, rend les vibrations qui s'échappent de la Terre, les battements du cœur africain, est la voix même de l'Afrique profonde cette véritable écriture de remplacement parlant à l'illettré de façon immédiate. Et la poésie de Senghor donna beaucoup d'importance au rythme qui lui parut comme le trait distinctif de la poésie négro-africaine, fit place en particulier au tam-tam qu'il utilisa isolément ou mêla à d'autres instruments.

Et, pour lui, le tam-tam est la «*force de l'Afrique future*», doit soutenir toute l'énergie réveillée de cette Afrique à la veille des indépendances, qui doit revenir cette tradition fondamentale, qui la maintient en vie et la dirige, le député sachant déjà qu'il a gagné la bataille, sur le plan politique tout au moins.

Le poème se termine par ce vers, «*Dormez faons de mon flanc sous mon croissant de lune*», qui réaffirme la sollicitude du Kaya-Magan pour son peuple, qui le traverse tout entier comme un refrain à chaque strophe (on le trouve aux vers 3, 6 et 7, 10, 16, 23, 26, enfin ici) et comme un contre-rythme à l'intérieur des strophes, jamais identique et cependant toujours identifiable, où le «*croissant de lune*» est le symbole d'Isis, la mère universelle. Le poème se clot donc sur l'évocation de la douceur féminine de la nuit. Ainsi, on aboutit au terme d'une évolution, car, d'abord, il faisait «*nuit noire*», puis «*douze mille étoiles*» apparurent, qui furent suivies de la lune qui devient «*croissant de lune*».

Conclusion

Ce très riche poème est un chant, un hymne, qui se déroule avec la majesté que permettent d'amples vers libres, parfois étrangement construits, parsemés d'étonnants et magnifiques tableaux, mais souvent si mystérieux qu'au-delà de la suggestion des images et du rythme on ne peut qu'être tenté de les élucider.

On comprend ainsi que le Kaya-Magan, personnage qui a réellement existé, est ici un roi idéal, qui allie les signes de la fertilité et de la force ; qui réunit la totalité des puissances magico-religieuses des deux sexes, toutes les virtualités créatrices et fondamentales de l'homme et de la femme ; qui réconcilie les adversaires, maintient, dans un espace commun et partagé, les tribus et les populations les plus disparates ; qui se situe constamment au-delà des antagonismes et des contradictions ; qui propose un ordre du monde, un État harmonieux, étendu aux quatre points cardinaux, qui n'écrase ni les particularités mais au contraire leur permet, dans l'étreinte de l'amour, de croître sans entrer en conflit.

Cette utopie, cette vision euphorique et totalisante d'un empire idéal, ce tableau idyllique des noces perpétuelles d'un prince et de son peuple, traduisaient la pensée de Senghor, qui s'identifia au Kaya-Magan, lui prêta sa propre conception du pouvoir, de la responsabilité politique, son élan dynamique vers l'harmonie, son désir d'annulation de tous les opposés pour créer une continuité, sa défense des Noirs qui avaient été privés du pouvoir par la colonisation, tout cela à une époque où il était encore député mais se concevait futur roi ou président (car l'indépendance était proche) du Sénégal. Il utilisa le mythe du Kaya-Magan pour marquer sa volonté d'unir le passé glorieux et l'avenir non moins éblouissant de l'Afrique.

Ce poème nous donne donc à la fois un intense plaisir esthétique et un message politique et philosophique.

Postface du recueil

Senghor rappelle le rôle que joua dans la genèse de son oeuvre sa fréquentation de la poétesse Marône, ainsi que les traductions qu'il fit de poèmes africains traditionnels.

On y lit : «*Le pouvoir de l'image analogique ne se libère que sous l'effet du rythme. Seul le rythme provoque le court-circuit poétique et transforme le cuivre en or, la parole en verbe.*»

Les idées que Senghor avait élaborées à la fin des années trente, ayant mûri par sa réflexion sur les civilisations méditerranéennes «métisses», menèrent à une subtile dialectique entre trois éléments, la négritude, la voie africaine vers le socialisme et la «civilisation de l'universel». Elles aboutirent à des thèses plus achevées prononcées devant les deux congrès des écrivains et artistes noirs, tenus à Paris en 1956 et à Rome en 1959.

Mais ses prises de position culturelles, sa défense et illustration d'une «esthétique négro-africaine», suscitèrent de plus en plus de controverses, alimentées surtout par l'écrivain Cheikh Anta Diop qui, dans *'Nations nègres et cultures'* (1954), exprima son désaccord avec une vision, selon lui, trop réductrice et péjorative, de la négritude. Senghor répondit avec un article de "Présence africaine" (juin-novembre 1956) : *'L'esprit de la civilisation ou les lois de la culture négro-africaine'*, et avec :

"L'esthétique négro-africaine"
(1956)

Article

On y lit : *«La Parole nous apparaît comme l'instrument majeur de la pensée, de l'émotion et de l'action. Pas de pensée ni d'émotion sans image verbale, pas d'acte libre sans projet pensé. Et le fait est encore plus vrai chez des peuples dont la plupart dédaignaient l'écrit. Puissance de la parole en Afrique noire. La "parole parlée", le "Verbe", est l'expression par excellence de la Force vitale, de l'être dans sa plénitude. Dieu créa le monde par le Verbe [...]. Chez l'existant, la parole est le souffle animé et animant de l'orant : elle possède une vertu magique, elle réalise la loi de participation et crée le nommé pour sa vertu intrinsèque. Aussi tous les autres arts ne sont-ils que des aspects spécialisés de l'art majeur de la parole. [...] Le rythme, c'est le choc vibratoire, la force qui, à travers les sens, nous saisit à la racine de l'être. Il s'exprime par les moyens les plus matériels, les plus sensuels : lignes, surfaces, couleurs, volumes en architecture, sculpture et peinture ; accents en poésie et musique ; mouvements dans la danse. Mais, ce faisant, il ordonne tout ce concret vers la lumière de l'Esprit. Chez le Nègro-Africain, c'est dans la mesure même où il s'incarne dans la sensualité que le rythme illumine l'Esprit. La danse africaine répugne au contact des corps. Mais voyez les danseurs. Si leurs membres inférieurs sont agités de la trémulation la plus sensuelle, leur tête participe de la beauté sereine des masques, des Morts. [...] De nouveau, primauté de la Parole. C'est le rythme qui lui donne sa plénitude efficace, qui la transforme en Verbe. C'est le verbe de Dieu, c'est-à-dire la parole rythmée qui créa le monde. Aussi est-ce dans le poème que nous pouvons le mieux saisir la nature du rythme négro-africain. [...] L'émotion est nègre, comme la raison est hellène.[...] Le Nègre n'est pas dénué de raison, comme on a voulu me le faire dire. Mais sa raison n'est pas discursive ; elle est synthétique. Elle n'est pas antagoniste ; elle est synthétique. C'est un autre mode de connaissance. La raison nègre n'appauvrit pas les choses, elle ne les moule pas en des schèmes rigides, éliminant les sucs et les sèves ; elle se coule dans les artères des choses, elle en éprouve tous les contours pour se loger au cœur vivant du réel. La raison européenne est analytique par utilisation, la raison nègre intuitive par participation.»*

Commentaire

L'article fut publié dans la revue "Diogène".

L'aphorisme, *«L'émotion est nègre, comme la raison est hellène»*, ne cesse de soulever des controverses.

Au Sénégal, Senghor appela à l'unité entre partis *«libérés de toutes attaches métropolitaines»*, et regroupa quelques petites formations qui permirent de créer le Bloc populaire sénégalais (B.P.S.) en 1956.

En 1957, il se remaria avec une jeune Normande, Colette Hubert, qui avait été la secrétaire de Ginette Éboué. Ils eurent un fils, Philippe-Maguilen.

Le 4 octobre 1957, il fut nommé à la commission des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions. Il prit une position critique et embarrassée lors de la préparation du projet de loi-cadre sur l'outre-mer, dite "loi Gaston Defferre", qui instituait des conseils de gouvernement et élargissait les pouvoirs des assemblées locales. Il estimait que la loi n'allait pas assez loin : «*joujoux et sucettes*» dit-il, regrettant que l'autonomie accordée aux territoires et non aux deux grandes fédérations conduise à un risque de «*balkanisation régionale*» et à un dépeçage de l'Afrique noire en une poussière d'États. Il s'abstint lors du vote final, par lequel la loi fut adoptée.

Le 1er juin 1958, il ne prit pas part au vote d'investiture du général de Gaulle. Mais, le lendemain, il vota les pleins pouvoirs au gouvernement et la révision constitutionnelle à laquelle il fut d'ailleurs étroitement associé.

Au Sénégal, il acheva le rassemblement des socialistes dans l'Union progressiste sénégalaise (U.P.S.), à laquelle il donna pour emblème un lion sur fond vert (la couleur de l'Islam) et dont il devint le secrétaire général. Le parti combattit pour une république fédérale d'Afrique, insérée dans une confédération franco-africaine. Mais la revendication de l'indépendance immédiate se fit jour dans ses rangs. De Gaulle refusa la confédération, invitant chaque pays à choisir entre fédération et sécession. Senghor se rallia publiquement à la nouvelle constitution, expliquant qu'elle autorisait les États associés à se regrouper. Il proclama : «*Oui pour l'indépendance dans l'amitié, non dans la dispute*». Il fut suivi par l'immense majorité de la population du Sénégal.

La Guinée, dirigée par le marxiste Sékou Touré, étant devenue indépendante le 2 octobre 1958, le pays fut très vite ostracisé par le colonisateur, ainsi que par plusieurs leaders africains, dont Senghor du Sénégal et Félix Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire.

Au début de 1959, en application de la nouvelle constitution, le Sénégal (comme tous les autres «territoires d'outre-mer») acquit l'indépendance complète, mais tenta de préserver l'unité régionale en créant la fédération du Mali avec le Soudan français, Senghor présidant l'assemblée constituante.

En juillet 1959, il entra dans le gouvernement Debré comme ministre conseiller.

Le 20 juin 1960, il fut élu à l'unanimité président de la fédération du Mali. Au congrès de l'Union nationale de la jeunesse du Mali, à Dakar, il déclara : «*Au contraire de l'Européen classique, le Négro-Africain ne se distingue pas de l'objet, il ne le tient pas à distance, il ne le regarde pas, il ne l'analyse pas [...]. Il le touche, il le palpe, il le sent.*» - «*Danser c'est découvrir et recréer, surtout lorsque la danse est danse d'amour. C'est, en tout cas, le meilleur mode de connaissance.*»

Mais, le poids économique du Sénégal étant trop grand, un conflit politique aboutit à la rupture avec le Soudan, dès le 19 août.

Le 5 septembre 1960, Senghor fut élu président de la république du Sénégal.

Ses responsabilités politiques ne l'ayant pas détourné de la littérature, celui qui voulait qu'on l'appelle le poète-président, qui disait : «*Ma vie publique serait incomplète, parce que d'un homme mutilé, si je n'étais pas un écrivain. [...] J'ai l'impression que si j'étais resté professeur, ma poésie aurait été plus pauvre, plus gratuite, car ce qui l'alimente, c'est la vie communautaire.*», publia :

"Nocturnes"

(1961)

Recueil de poèmes

Il comprenait sous le titre "*Chants pour Signare*" (c'est-à-dire Colette Hubert) une version remaniée des "*Chants pour Naëtt*" et diverses élégies inédites, dont "*Élégie de minuit*" :

«*Toi, seigneur du Cosmos, fais que je repose sous Joal-l'Ombreuse
Que je renaisse au Royaume d'enfance bruissant de rêves.*».

Commentaire

Alors que, dans les recueils précédents, la confrontation entre la tradition négro-africaine et l'art occidental, permettait un certain renouvellement de l'imagerie poétique européenne, et un apport rythmique, dont le caractère parfois déconcertant ne pouvait diminuer la richesse, l'écriture demeurant cependant marquée, gouvernée par les canons littéraires de la culture. Acquis, "Nocturnes" tentait de soumettre la langue et commençait à forger l'instrument d'une toute nouvelle initiation.

Nuit et lumière, nuit ancestrale peuplée d'âmes dansantes, lumière d'aube où se profile le royaume de demain, tels sont les thèmes essentiels, entremêlés et indissociables, que le poète évoquait. Point de discours : une succession de versets. Ainsi nous parcourons l'ombre et l'aurore de l'univers négro-africain au gré de longues phrases rythmiques. C'est par le seul rythme, semble-t-il, qu'il faut appréhender le poème et le suivre dans son caprice. Les images, qui, pour Senghor, sont auditives bien avant d'être visuelles, ne naissent que par lui et pour lui. Des sons, des échos organisent les mystérieuses correspondances de la terre et du cœur. À l'imitation des poètes gymniques les plus « naïfs » de son village, Senghor, de plus en plus, ne réussit à composer « *que la transe des tam-tams, soutenu, inspiré, nourri par le rythme des tam-tams* ». Telle semble sa vraie dimension poétique, par laquelle il réinventa la tradition de son peuple qu'il eut pour mission de communiquer. Les mots ne valent toujours qu'en fonction de leur richesse instrumentale, pour leur résonance sur la peau tendue du «sabar», du «ndeundeu» (tam-tam), du «gorong», ou sur les cordes du «khalam». À l'ivresse naturelle et à la transe pure, le poète ajouta tous les procédés connus : répétition des mêmes mots, emploi constant, comme nécessaire des homéotéleutes, des allitérations, assonances, rimes intérieures ; recherche conjuguée du mouvement et des sons. Tout concourt, en fait, à l'évocation pleine du grouillement de la vie à la fois physique et imaginaire, à l'orchestration de l'univers poétique commandé par les rythmes du sang et le grondement des forces cosmiques.

Du 19 au 21 avril 1961, le président Senghor effectua sa première visite officielle en France.

En 1962, l'écrivain nigérian Wole Soyinka opposa au concept de négritude celui de tigritude en formulant : «Un tigre ne proclame pas sa tigritude. Il bondit sur sa proie et la dévore.»

En décembre 1962, Senghor fit face, avec le soutien de Lamine Gueye devenu président de l'assemblée, à la tentative de coup d'État du président du conseil, son ancien compagnon, Mamadou Dia. Il prit alors la direction du gouvernement et, l'année suivante, une nouvelle constitution mit en place un régime présidentiel.

En 1963, il fut réélu.

Il publia :

"Liberté 1. Négritude et humanisme"

(1964)

Recueil de textes littéraires et politiques

Si la plupart des textes sont consacrés à des sujets africains, tels l'université de Dakar, les ballets africains, la poésie bantoue, la poésie négro-africaine, d'autres sont plus généraux : éloge de la latinité, Paris, l'Unesco, Charles de Gaulle, surtout la négritude.

Senghor lui donne un sens objectif et un sens subjectif : « *Objectivement c'est l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir à travers la planète. Participent de et participent à cette Négritude aussi bien les Négro-Américains, qu'ils soient des U.S.A., de l'Amérique latine ou des Antilles, les Dravidiens du sous-continent indien et les Papous de l'Océanie que les Négro-Africains à quelque type qu'ils appartiennent : éthiopien, soudanais, bantou, khoisan. Subjectivement la Négritude, c'est une certaine manière active de vivre les valeurs que voilà, en assimilant au lieu d'être assimilé.* » La

négritude, pour lui, est la «*personnalité collective négro-africaine*» qui n'est pas à l'origine d'un racisme, mais bien d'une civilisation comparable aux autres. C'est la revalorisation de l'identité nègre. Il ajouta : «*Pour nous, notre souci, depuis les années 1932-1934, notre unique souci a été de l'assumer, cette Négritude, en la vivant et, l'ayant vécue, d'en approfondir le sens. Pour la présenter au monde comme une pierre d'angle dans l'édification de la Civilisation de l'Universel*» qui «*sera l'oeuvre de toutes les races ou ne sera pas.*» Il voulait dépasser la notion de race pour atteindre un certain humanisme.

Cette doctrine, il l'appliqua à tous les problèmes de l'Afrique : art, littérature, poésie et langage, esthétique, politique. Il écrivit : «*Le poète est comme la femme en gésine : il lui faut enfanter. Le Nègre singulièrement, qui est d'un monde où la parole se fait spontanément rythme dès que l'homme est ému, rendu à lui même, à son authenticité. Oui, la parole se fait poème.*»

Commentaire

C'est un recueil d'essais, préfaces, articles et conférences écrits ou prononcés depuis 1945.

En 1964, fut publié "*Poèmes*", édition complète qui allait être revue et augmentée en 1974 et 1984.

En 1966, le panafricanisme de Senghor lui fit organiser à Dakar le premier festival mondial des arts nègres, qui eut lieu en présence d'André Malraux et où le patrimoine culturel négro-africain s'affirma officiellement. Lors de l'inauguration, le 18 avril, il déclara : «*Le premier festival mondial des arts nègres a très précisément pour objet de manifester, avec les richesses de l'art nègre traditionnel, la participation de la négritude à la civilisation de l'universel.*»

Le 21 septembre, dans une conférence donnée à l'université Laval de Québec et intitulée "*La francophonie comme culture*", il indiqua : «*Avant tout, pour nous, la francophonie est culture [...]. C'est une communauté spirituelle : une noosphère autour de la Terre [...]. Attachement à la langue française, mais pourquoi? [...] Le français est langue internationale de communication [et] il nous offre, à la fois, clarté et richesse, précision et nuance* ».

Le 28 septembre, dans un discours à l'université Howard, de Washington, il déclara : «*Depuis qu'un masque nègre apparut, comme un fantôme, dans un bistrot de Paris, depuis que la première trompette bouchée retentit sur les charniers de la Première Guerre mondiale, on ne peint plus, on ne sculpte plus, on ne chante plus de la même façon de par le monde. La chaleur s'est communiquée, le dialogue s'est engagé de l'homme à l'homme, qui a repris le goût de vivre.*»

En 1968, il fut encore réélu. Mais les étudiants critiquant l'orientation à droite du pouvoir et l'influence française, et demandant la restructuration de l'université, déclenchèrent le 29 mai une grève générale qui fut sévèrement réprimée par le président avec l'aide de l'armée. Il dut revoir sa façon de diriger.

En 1969, à Paris, il fut reçu à l'Académie des sciences morales et politiques.

En 1969, il organisa à Niamey la première conférence intergouvernementale des États francophones, donnant une communication intitulée "*La francophonie comme contribution à la civilisation de l'universel*", où il affirma que la langue française, tout en aidant à «*l'éclosion de la négritude*», peut fonder un grand projet politique, «*édifier, entre nations majeures, une véritable communauté culturelle [...]. L'heure est désormais à la coopération. La francophonie n'est pas une idéologie, c'est un idéal qui anime des peuples en marche vers une solidarité de l'esprit.*»

La même année, se tint à Alger le festival culturel panafricain.

Senghor retrouva son ancien condisciple de Louis-le-Grand, Georges Pompidou qui, lui aussi, était président de son pays.

En 1970, Charles de Gaulle, dans ses "*Mémoires d'espoir*" lui rendit hommage : «*Léopold Senghor ouvert à tous les arts et, d'abord, à celui de la politique, aussi fier de sa négritude que de sa culture française et qui gouverne avec constance le remuant Sénégal.*»

En 1970, avec le chef d'État tunisien Bourguiba, il fonda les premières structures de la francophonie.

En 1971, l'écrivain africain Marcien Towa publia "*Léopold Sédar Senghor : Négritude ou servitude?*", un pamphlet où, épluchant l'oeuvre de Senghor, il mit sérieusement à mal sa négritude, la

considérant statique, stérile et même néfaste. En effet, s'il était un grand acteur de la scène africaine, l'un des premiers intellectuels africains à avoir une résonance internationale, s'il était universellement admiré en Europe, il était féroce discuté en Afrique, et s'attira en particulier les invectives du camp progressiste conduit par Sékou Touré.

Il publia :

‘Liberté 2. Nation et voie africaine du socialisme’
(1971)

Recueil de textes politiques

Senghor, cherchant à marier christianisme, socialisme et marxisme, et à les appliquer à l'Afrique, se montrait redevable à Marx, dans la mesure où ce dernier propose la libération totale de l'être humain pour qu'il sorte de son aliénation originelle. À ses yeux, l'aliénation est la négation du mouvement cosmique vers la réalisation de la plus haute conscience et de l'unification de l'humanité réconciliée avec elle-même. Au socialisme marxiste comme volonté d'émancipation, il ajouta la nécessité d'ouvrir une voie africaine vers sa réalisation, qui ne soit pas un simple mimétisme niant la spécificité du continent, qui tienne compte des spiritualités noires pour construire un avenir proprement africain.

Commentaire

On peut regretter que Senghor se soit arrêté sur la pente de l'attestation de soi, ou de l'affirmation identitaire, sans jamais amorcer le versant de l'action transformatrice, ou de l'organisation révolutionnaire, pour obtenir la libération et le renversement des structures de domination.

‘Lettres d'hivernage’
(1972)

Recueil de poèmes

Commentaire

Le recueil fut consacré par Senghor à sa seconde femme, à laquelle il s'adressa, célébrant à travers elle, la Femme en général.

Ces poèmes sont à part dans son oeuvre poétique, étant en apparence plus simples et transparents que les autres. Intimes, tendres, ils touchent directement au coeur. Lui-même les qualifiait comme «*les plus gratuits, les plus intemporels, les plus irréels.*»

‘Chant pour Jackie Thomson’
(1973)

Recueil de poèmes

Commentaire

Le poème aurait été composé sous l'empire de l'émotion provoquée par la beauté d'une jeune femme

En 1973, Senghor fut réélu.

En 1976, à la mort de Georges Pompidou, il lui consacra une de ses ‘*Élégies majeures*’.

Cette année-là, dans *“Le miroir des limbes”*, André Malraux écrit : «Le président Senghor est français au sens où Nehru était anglais. Un Nehru sans Gandhi, lié à une culture indigène sans Védas.»

Lui, qui défendait un socialisme adapté aux particularités africaines et qui était entré à l'Internationale socialiste, devint en 1976 son vice-président.

Il publia :

“Liberté 3. Négritude et civilisation de l'universel”

(1977)

Essai

Déjà le 3 avril 1961, lors d'un message à la nation sénégalaise, Senghor disait : «*Bien plus manifeste qu'au siècle dernier apparaît la marche irréversible de l'humanité vers sa “totalisation” et sa “socialisation” à la fois, pour employer les termes mêmes de Pierre Teilhard de Chardin*». Suivant la pensée du philosophe chrétien, il écrivit encore : «*Teilhard nous montre que la lutte des classes n'est qu'un aspect moderne et localisé d'un phénomène beaucoup plus général. Marx, il est vrai, l'avait déjà fait. L'apport original de Teilhard est d'avoir étendu le phénomène socialisation à tous les horizons de l'Espace-Temps : des groupes technico-professionnels aux nations, de celles-ci aux races et aux continents. Il nous montre, avec plus d'optimisme que Marx, que ces conflits de classes et de races, de nations et de continents sont les étapes nécessaires du processus de socialisation. Qu'avec les nationalismes et racismes, plus aigus que les conflits de classes, nous sommes à une époque de divergences extrêmes. Que s'annonce, cependant, nécessité par l'extrême des tensions et par la puissance de nos moyens de combat comme de compréhension, un mouvement de convergence panhumaine. De ce mouvement, doit naître la Civilisation de l'Universel, symbiose de toutes les civilisations différentes.*»

Pour lui, cette «*civilisation de l'universel*» est la mise en œuvre, à l'échelle de la planète, du commandement sans doute le plus difficile à observer, que le Christ ajouta au Décalogue : «Aimez-vous les uns les autres». C'est une reconstruction de l'unité humaine à travers sa diversité culturelle, qui met l'être humain en son centre, qui n'est pas la domination d'une nation sur les autres mais la reconnaissance de toutes les spécificités dans une fraternité obligée. Senghor militait pour une nouvelle humanité enfin réconciliée avec elle-même parce que libre et fraternelle. Au nom de la «*civilisation de l'universel*», il voulait la conclusion d'un nouveau pacte de solidarité universelle, l'ouverture de chantiers dans la perspective d'un développement durable dans la paix et l'unité, au sein de démocraties apaisées, soucieuses de la dignité humaine.

Au nom de la «*civilisation de l'universel*», il se faisait même le prophète d'un «*métissage culturel*», affirmant que «*la meilleure société est le produit du métissage et non de la discrimination*», que la civilisation idéale «*ne saurait être que métisse comme le furent les grandes civilisations de l'Histoire*».

Commentaire

Ce fut en vue de la «*civilisation de l'universel*» que Senghor d'abord enseigna la démocratie à son peuple et démontra qu'elle pouvait se superposer à la palabre africaine, exemple peu ou mal suivi, mais exemple quand même, qu'ensuite, exemple-type de l'individu écartelé entre le besoin de culture nationale et l'élan naturel vers l'autre, il conçut, inspira, donna naissance à l'organisation de la francophonie, communauté des cinquante peuples et des centaines de millions d'êtres humains, vivant sous des climats si différents, qui ont le français en partage.

Pour lui, tous les êtres humains ont une culture commune qu'il définit comme étant ce qu'ils ont inventé pour rendre la vie «vivable» et la mort «supportable».

“Élégies majeures”
(1979)

Recueil de poèmes

Senghor y chantait la nostalgie de la reine de Saba (“*Élégie pour la reine de Saba*”) et l’amour pour sa femme (“*Élégie des Alizés*”). Il y rappelait la mémoire d’un jeune Français mort auprès de lui dans “*Élégie pour Jean-Marie*”. L’homme politique ne se dissociait plus du poète pour célébrer Georges Pompidou (“*Élégie pour Georges Pompidou*”), Habib Bourguiba (“*Élégie de Carthage*”), Martin Luther King (“*Élégie pour Martin Luther King*”).

Commentaire

Le long délai de maturation de ces poèmes indique l’importance qu’ils eurent pour leur auteur. On considère le recueil comme son testament poétique.

Le recueil fut suivi de “*Dialogue sur la poésie francophone*” où, conversant autour de ces poèmes, Alain Bosquet, Jean-Claude Renard, Pierre Emmanuel et Senghor étudiaient ce qui rapproche et ce qui sépare ces poètes de l’Hexagone et le poète noir d’expression française.

Le 31 décembre 1979, à l’âge de soixante-quinze ans, Senghor démissionna volontairement de son poste de président, où il fut remplacé, conformément à la constitution, par le premier ministre Abdou Diouf.

Il publia :

“La poésie de l’action. Conversations avec Mohamed Aziza”
(1980)

Essai

Senghor fit avec Mohamed Aziza, un écrivain tunisien, le bilan de son œuvre.

Le titre fut judicieusement choisi car son œuvre poétique fut en effet au service de son action et de ses convictions politiques.

Après sa démission, Senghor s’installa en France, se partageant entre Paris et la propriété normande de son épouse, à Verson (Calvados). Il se consacra essentiellement à une activité poétique qu’il n’a jamais abandonnée, même au pouvoir, et poursuivit son combat en faveur de la francophonie. Il reçut alors les plus prestigieuses distinctions du monde des lettres et du monde universitaire.

En 1983, il fut le premier écrivain non français élu à l’Académie française.

Il publia :

“Liberté 4. Socialisme et planification”
(1983)

Essai

Senghor proposait un socialisme africain où une technique avancée et une planification de style européen seraient utilisés par des Africains dont serait respectée la culture traditionnelle.

Le 29 mars 1984, Senghor fut solennellement reçu à l'Académie française par son ami Edgar Faure. Cette même année, François Mitterrand lui demanda d'être le vice-président du haut conseil de la francophonie.

En 1986, il fit se réunir les chefs d'État et de gouvernement ayant en commun la langue française, ce qui fut suivi de la création des jeux de la francophonie, d'un ministère français de la francophonie, d'une assemblée parlementaire, d'une agence de coopération et d'une journée internationale de la francophonie.

Il publia :

“Ce que je crois. Négritude, francité et civilisation de l'universel”

(1988)

Essai

«Je crois d'abord et par-dessus tout à la culture négro-africaine, c'est-à-dire à la négritude, à son expression dans la poésie et dans les arts. Je crois également, pour l'avenir, à la francophonie, plus exactement à la francité mais intégrée dans la latinité, et, par-delà, dans une civilisation de l'universel, où la négritude a déjà commencé à jouer son rôle primordial.»

Commentaire

Cet essai d'autobiographie intellectuelle est essentiel à la compréhension de la démarche intellectuelle de Senghor, laquelle a inspiré, coloré, orienté sa démarche politique.

On peut remarquer que le terme même de «francophonie», concept que nous lui devons, lui répugnait et qu'il lui préférerait celui de «francité» (il n'avait pas pensé à «francitude » !)

En 1991, fut inaugurée à Alexandrie (Égypte), l'Université internationale francophone Léopold Sédar Senghor.

Il publia :

“Liberté V. Le dialogue des cultures”

(1992)

Recueil d'essais

Pour Senghor, le «*dialogue des cultures*» au sein de la «*civilisation de l'universel*» porte l'espoir d'un monde de paix.

Pour lui, l'Afrique est dans toutes les civilisations, et le Noir au coeur de toutes les cultures.

Il faisait la promotion du métissage, estimant que toutes les grandes civilisations, toutes les grandes cultures en sont issus. Pour le démontrer, il recourait aussi bien à la biologie qu'à l'Histoire. Ainsi, selon lui, les Japonais sont le produit d'un triple métissage biologique entre Noirs océaniens, Blancs aïnous et Jaunes mongols. Les Indiens seraient un croisement entre Aryens blancs et Dravidiens noirs. La chaîne serait ininterrompue...

Le métissage culturel lui paraissait tout aussi évident. La civilisation hellène serait redevable à l'Égypte dont les habitants s'appelaient les Éthiopiens, étaient des Noirs. Les Arabes seraient doublement métissés : biologiquement entre Blancs et Noirs, et culturellement entre l'Orient et l'Occident.

Il en venait à cette simple constatation : *«La véritable culture est enracinement et déracinement. Enracinement au plus profond de la terre natale : dans son héritage spirituel. Mais déracinement : ouverture à la pluie et au soleil, aux apports féconds des civilisations étrangères.»*

Le but final, l'ultime promesse, étaient la création d'une *«civilisation de l'universel»*. Son meilleur vecteur serait le français, et Senghor s'appliqua à comparer les mérites et les qualités de cette langue par rapport à l'anglais, à l'espagnol, à l'allemand. Il ne nia pas la place et l'importance d'aucune de ces langues. Mais le français lui paraissait éminemment comme une langue de culture. Or, à ses yeux, tout commence et tout finit par la culture : *«Il n'y aura pas de nouvel ordre économique international s'il n'y a, d'abord, un nouvel Ordre culturel mondial. Toutes les conférences Nord-Sud ont échoué. La raison profonde en est que, animés d'un mépris culturel qui se cache mal, les peuples développés ne se sentent pas obligés, je ne dis pas d'aider, mais seulement de ne pas exploiter les pays du Tiers Monde : les Noirs, les Jaunes et leurs Métis, c'est-à-dire les Latino-Américains. Ces gens-là, pensent-ils, n'ont pas de civilisation.»*

Si Senghor s'étendit sur les civilisations grecque et française (qu'il avait enseignées), il parla tout autant des cultures allemande et britannique. C'est, cependant, l'Afrique qui anime chacune de ses pages. Il en décrivait la poésie, la danse, le chant mais aussi la philosophie. Il n'eut de cesse de répéter que l'Afrique fit don de son génie et de ses richesses artistiques et spirituelles au monde entier, que celui-ci n'avait pas encore reconnu cet apport, n'en avait pas admis l'importance, et que cela constituait un obstacle à la *«civilisation de l'universel»*.

Pour lui, les différences ne séparent pas quand elles sont perçues dans leur réalité : des complémentarités. *«La civilisation de l'Europe est caractérisée par la raison discursive et la volonté ou, plus concrètement, l'esprit de méthode et d'organisation, tandis que celle de l'outre-mer l'est par la raison intuitive et la sensibilité, mieux, par le rêve et la poésie. Il est entendu que l'une et l'autre civilisations possèdent, chacune, les autres facultés, mais ne les cultivent pas toutes également.»*

Commentaire

Les textes furent produits lors de colloques, de conférences, d'inaugurations.

À leur lecture, on ne peut s'empêcher de ressentir une certaine amertume, un désenchantement. Le dialogue des cultures apparaît comme un rêve lointain et une promesse trahie. Au lieu de l'apparition d'une *«civilisation de l'universel»*, on assiste à un «choc des civilisations». Le monde doit affronter le fanatisme et la barbarie. Et l'Afrique, y compris le propre pays de Senghor, le Sénégal, n'ont jamais été aussi accablés de misère et victimes de leurs propres déchirements.

Sans être un naïf ou un doux rêveur, il se révéla un prophète optimiste qui, face aux problèmes qui déchiraient le monde, continuait à espérer, croyait en l'être humain et en sa capacité de paix et de fraternité.

En octobre 1996, Senghor déclara dans un message à l'U.N.E.S.C.O., qui lui rendait hommage pour son quatre-vingt dixième anniversaire : *«J'ai toujours rêvé de concilier francophonie et négritude. Ce rêve est maintenant une réalité»*.

Le 20 décembre 2001, il décéda à Verson, à l'âge vénérable de quatre-vingt quinze ans.

On lui fit des funérailles nationales à Dakar, où il fut inhumé. Mais, en France, le gouvernement resta indifférent, d'où la colère d'Érik Orsenna, qui écrivit un article intitulé *«J'ai honte»*.

SYNTHÈSE

Poète, essayiste, politicien et homme d'État respecté, Léopold Sédar Senghor était un homme très attachant, généreux, qui avait un don de l'accueil tout à fait exceptionnel. Il était plein d'humour. Se liaient chez lui le rêve et l'analyse, l'intuition et la raison.

Sa personnalité ne manquait pas d'ambiguïté car, s'il avait une connaissance profonde de son pays, de sa langue maternelle, de sa culture, si les thèmes de sa poésie sont essentiellement africains, si au son de certains de ses poèmes tout Africain entend résonner au plus profond de lui l'écho de son

tam-tam intérieur, s'il contribua à réorienter les intellectuels noirs sur l'Afrique, il ne renonça jamais vraiment à être français, fut écartelé entre Afrique et France, entre Islam et catholicisme, entre ouolof et français, entre campagne et ville, entre hiver européen et été africain, entre poésie et pouvoir, et fut vraiment sincère lorsqu'il avoua être un métis culturel.

Grammairien, il garda un souci quasi obsessionnel de la qualité et même de l'excellence de la langue française parlée et écrite. Pour lui : *«Le français n'est pas seulement une langue de gentillesse et d'honnêteté, comme le disait Jean Guéhenno, c'est aussi, c'est surtout une langue de rigueur et, partant, de clarté. Héritier du latin, le français possède une syntaxe souple et précise, qui ordonne, subordonne les mouvements de la pensée à une logique quasi mathématique... Langue d'analyse, mais encore de synthèse, le français est, par excellence, la langue de la discussion. C'est pourquoi il est aussi langue de science et de technique, plus précisément de technologie.»* Il disait encore, témoignant ainsi de l'apport appréciable qu'étaient pour lui la tradition et la culture occidentales : *«Un écrivain appartient à la langue dont il se sert et, en même temps, il la sert.»* Cette maîtrise du français alliée avec art au génie africain (pour Michel Tournier, «Senghor est un grand poète français de race sénégalaise.»), et, surtout, son sens du verbe l'inscrivirent au premier rang des écrivains français contemporains.

L'écrivain fut à la fois poète et essayiste.

Le poète

Cet agrégé de grammaire aurait pu se contenter de versifier comme pas mal d'autres ou de commettre quelques romans exotiques ; il aurait pu n'être qu'un épigone d'une littérature française ébouillantée par le dadaïsme et le surréalisme. Non pas ! Dès le départ, son savoir d'universitaire français n'altérant pas la spontanéité de son inspiration africaine, il fit parler le chant qu'il avait en ses tréfonds, en ses cavernes intérieures et irremémorables, et qui est celui des griots. Dans *«L'absente»* (*«Éthiopiennes»*), il déclara : *«Je suis le Dyali»*, ce qui est un terme synonyme.

De ses racines africaines, il garda un goût manifeste pour le côté charnu des mots (il juxtaposa délibérément dans un texte français classique des mots des langues africaines qu'il pratiquait : le sérère, l'ouolof, le bambara, le peul), une syntaxe asymétrique supprimant certains mots de liaison, et des parallélismes qui connectent les êtres et les choses, sous-tendus par une force vitale primale. Ainsi, utilisant dans toute son ampleur le vers libre (plus que le verset à la façon de Claudel ou de Saint-John Perse qu'on lui attribue souvent), une ponctuation minimale, développant une écriture fluide et harmonieuse, il brisa les vieux rythmes, apporta de nouvelles musiques et des images inédites, parfois quelque peu hermétiques, un sang neuf, un nerf percutant, à la poésie française, car, n'hésitant pas à insérer des expressions dialectales et des réalités précises dans de grands mouvements lyriques, il parvint à injecter dans la langue française la charge d'images que les Noirs attachent à chaque mot, à en faire une langue capable de restituer les sortilèges de l'Afrique. De cet écrivain qui avait un pied en Afrique et sa négritude, un autre en France et sa culture, un critique a pu dire qu'il fut le plus français des poètes africains et le plus africain des poètes français.

Et «musique» n'est pas qu'une analogie car ses poèmes sont conçus comme de véritables partitions, avec notation d'accompagnements par des instruments africains («kôras», «balafong», «khalams», flûtes, trompes et surtout tam-tam, sans négliger le jazz, musique africaine reprise par les Noirs américains. Ces instruments ne sont pas indiqués par un simple goût de la couleur locale (d'ailleurs, lorsque son poème touchait la fibre du sentiment chrétien, il y adjoignait plutôt le jeu des orgues), car cette poésie appelle une exécution «polyrythmique», le chant, le mime et la danse, prend aisément le ton des proclamations royales ou des prophéties, intègre les multiples formes d'une culture africaine traditionnelle qui reste foncièrement orale. Par un génie syncrétique qu'inspira souvent l'animisme, il retrouva l'unité du monde et ses grandes pulsations dans une sorte d'étreinte sensuelle avec la nature : le moi et le monde se fondent dans un symbolisme à la fois mystique et érotique.

Son œuvre poétique, qui s'étala sur plusieurs décennies, fut, d'une part marquée par un lyrisme personnel d'une rare authenticité : il exprima la solitude de l'exilé au cœur des villes blanches, le

«*regret du pays noir*», l'amour de la terre natale, de ses traditions et des paysans qui la peuplent ; il déroula aussi une thématique amoureuse, et souvent érotique ; enfin, il rendit la sérénité mais aussi les angoisses et les interrogations de l'homme parvenu à l'«*hivernage*» de la vie. Dans d'autres textes, ce lyrisme individuel s'effaçant pour céder la place à la dénonciation indignée et solennelle du racisme et du colonialisme, il prit des accents conquérants, s'éleva parfois jusqu'au ton de l'épopée, parvint à un lyrisme majestueux pour célébrer la négritude, évoquer les splendeurs de la civilisation négro-africaine et affirmer l'espoir d'une réconciliation des races, d'une harmonisation des valeurs culturelles du monde noir et de celles de l'humanisme européen, de l'animisme et du christianisme. Il a ainsi inspiré les écrivains africains au moment de la lutte pour les indépendances, et donné au Sénégal les paroles de son hymne national : '*Le lion rouge*'.

L'essayiste

Penseur profond et écrivain fécond, Senghor, durant sa longue carrière littéraire, collabora à de nombreuses revues, par exemple, "Esprit", "Jeune Afrique", "Le journal des africanistes", "Les cahiers du Sud", "Les temps modernes". Il appartient à plusieurs sociétés savantes : l'Association Guillaume Budé, la Société de linguistique de France, le Comité national des écrivains, le Conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique, l'Académie des sciences morales et politiques, l'Académie des sciences d'outre-mer, enfin l'Académie française. Il prononça aussi de nombreuses conférences et discours qui furent réunis et publiés. Il composa enfin de véritables essais.

Sur cet autre versant de son oeuvre littéraire, on peut distinguer d'abord de nombreux textes qui sont évidemment liés à l'activité publique de cet homme politique qui eut une carrière éblouissante, où, lui qui aimait à répéter que «*la culture est supérieure à la politique*», tenta de traduire dans des structures gouvernementales les aspirations et les grands desseins du poète. Il se préoccupa de l'enracinement de son peuple et eut constamment le souci du progrès de l'enseignement, tous niveaux confondus, et de l'essor des activités culturelles : musée national, centre d'expositions, troupe nationale de ballet, etc. Il fut l'artisan par excellence de l'indépendance du Sénégal et de l'Afrique noire en général, le promoteur de l'unité africaine. Il s'employa au maintien du dialogue franco-africain, à la mise sur pieds et à la reconnaissance de l'ensemble politique et culturel que constitue la francophonie, expression de solidarité plurielle.

Mais sont plus intéressants pour nous ses textes de critique littéraire où il ne cessa de préciser sa propre poétique ; où, abordant les oeuvres des principaux écrivains négro-africains, il s'attacha à souligner, à travers la mise en évidence de l'image et du rythme, la permanence d'un style et d'une esthétique proprement négro-africains.

Enfin, véritable anthropologue, sociologue et philosophe visionnaire, il prêcha pendant vingt ans que «*la finalité du développement, c'est la culture*», s'exerça à donner une définition de la culture négro-africaine, considérant ses manifestations concrètes (religion, organisation sociale, art) comme découlant de la vision du monde propre aux Noirs et du rapport que ceux-ci entretiennent avec l'univers ; il se fit la conscience intelligente et intègre de l'Afrique, réfléchissant sur la possibilité d'éviter la névrose coloniale, insistant sur la nécessité pour les peuples noirs de retourner à leurs origines, promouvant, au-delà de la francophonie, un «*dialogue des cultures*» au sein d'une «*civilisation de l'universel*», ce qu'il aimait aussi appeler «*le rendez-vous du donner et de recevoir*». Il incarna avant l'heure le paradoxe des nations qu'il faut à la fois défendre et transcender dans un contexte mondialisé. Son parcours tout entier fut marqué par cette double quête. Alors que le discours ambiant restreint la mondialisation à une dynamique de marché, il pensait qu'il est opportun d'alerter les esprits sur la tolérance et le souci de contribution à l'oeuvre collective, c'est-à-dire planétaire, qui devraient sous-tendre ce concept. Il avait la conviction qu'il fallait développer tout ce qui favorisait le respect réciproque, la rencontre et le dialogue des peuples et des cultures. Il alla jusqu'à préconiser, y voyant un enrichissement possible, un «*métissage culturel*», qu'il résumait d'ailleurs en sa personne, et qui lui permit de compléter et de dépasser la notion de négritude qu'on peut tenir comme le moment négatif d'une évolution dialectique, car elle était étroitement liée à une phase historique, celle de la décolonisation, et ne pouvait donc prétendre à une valeur universelle.

Son éloge du métissage portait l'espoir d'une paix possible dans un monde dominé par les certitudes des économiquement forts, où la réflexion sur les enjeux mondiaux ou le devenir de l'humanité ne serait l'apanage d'aucun peuple, d'aucune race.

L'HOMME POLITIQUE

Léopold Sédar Senghor a magistralement établi les fondations de l'indépendance dans une relation apaisée mais nullement servile avec la France. En popularisant le concept de négritude, il a (loin d'un Lamine Guèye, loin d'un Houphoët-Boigny), écarté les vices d'un postcolonialisme incestueux. Il a permis à de grandes figures sénégalaises de faire, par la réflexion critique, le deuil du cruel héritage de l'esclavage et de la colonisation. Ses successeurs, Abdou Diouf et Wade, n'ont étranglé ni une presse libre ni l'indocilité tapageuse des artistes.

On peut estimer que Senghor, aussi bien l'écrivain, l'homme politique que le penseur, suivit un parcours sans faute.

L'année 2006, centième anniversaire de sa naissance, fut déclarée par l'organisation internationale de la francophonie l'année Senghor. On organisa en son honneur une série de festivités dans tous les pays francophones du monde. Sa vie fut alors magnifiquement racontée par le journaliste, homme de radio et de télévision, Hervé Bourges, dans *"Léopold Sédar Senghor, lumière noire"*, livre illustré de photos d'archives où il suivit, étape par étape, le parcours de Senghor qu'il avait souvent croisé, où il montra les multiples facettes de cet homme de paix et de dialogue qui marqua le XXe siècle par son génie et son humanisme.

André Durand

Faites-moi part de vos impressions, de vos questions, de vos suggestions !

[Contactez-moi](#)